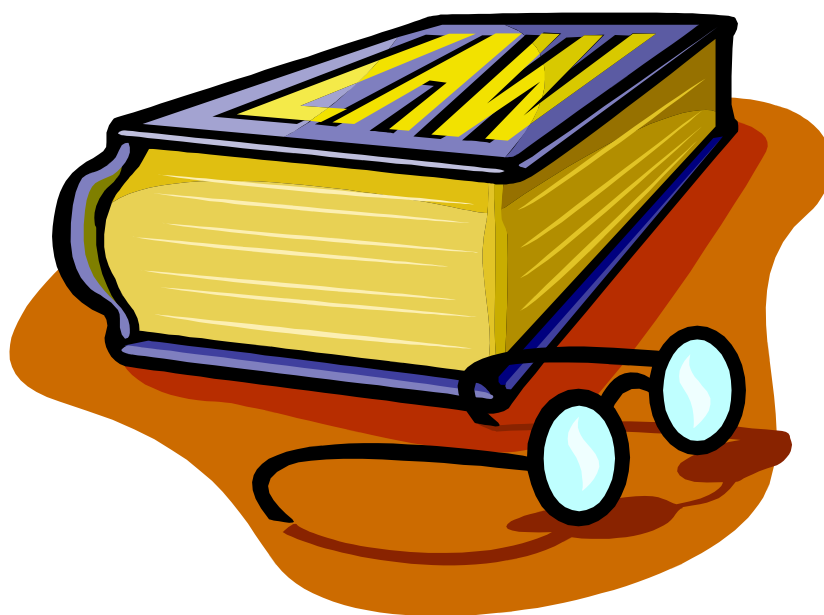


Catalogue des études 1993-95



Document déposé au titre du code de la propriété intellectuelle



réf. : 200606240002
dépôt du 24/06/2006.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés sont réservés pour tous pays.
Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle ils sont incorporées (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 & code pénal art. 425) des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

SOMMAIRE du catalogue 1993-95

- « Regard sur le CALM »
Fiche de présentation page 3

- « Catalogue FPC Cemea 92 »
Fiche de présentation page 26

- « Classeur matériel et documentation Cemea 92 »
Fiche de présentation page 68

- « MPPM- Odcvl »
Fiche de présentation page 111

Avertissement :

ne pas tenir compte de la pagination annoncée par les sommaires de chaque étude. Pour retrouver une page, y ajouter le nombre de pages figurant sur la fiche de présentation préalable (la présente pagination étant commune à l'ensemble du catalogue



Analyses – Etudes – Audits - Conseils

La pratique déontologique, nous a parfois amené à masquer les coordonnées de certaines personnes ou institutions.

Titre du document : Regard sur le CALM
.....

Date de réalisation : septembre 1995.....

Auteur(s) : Franck HELLEBOID.....

Résumé (contenu) :

Diagnostic sur le fonctionnement du service péri scolaire de la Ville de Savigny le Temple (77) :

- centres de loisirs,
- encadrement de la restauration scolaire,
- séjours hebdomadaires.

Evolution du service et actualité.

Recommandations pour les évolutions prévisibles et/ou souhaitables.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés sont réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle ils sont incorporées (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 & code pénal art. 425) des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

Mairie de Savigny-le-Temple

« REGARD SUR LE CALM »



septembre 1995.

SOMMAIRE

Préambule.

I. Les centres d'accueil et de loisirs.

- I.1. le contexte,
- I.2. les équipes,
- I.3. les équipements,
- I.4. l'organisation,
- I.5. la formation,
- I.6. en guise de conclusion.

II. Les séjours.

- II.1 le contexte,
- II.2 les équipes,
- II.3 les implantations,
- II.4 l'organisation,
- II.5 en guise de conclusion.

III. Annexes.

- III.1. liste des centres,
- III.2. « mes conceptions éducatives et sociétales »,
- III.3. objectifs été 95,
- III.4. Feuilles de Savigny -special vacances.

Préambule :

D'avril à septembre 1995, j'ai occupé dans le cadre d'un mi-temps, une mission de responsable adjoint du CALM, service gestionnaire des centres d'accueil et de loisirs municipaux ainsi que des séjours organisés en direction des enfants de la commune âgés de 4 à 14 ans.

Cette mission, telle qu'elle m'a été définie visait à :

- développer la fonction pédagogique en aidant l'équipe permanente à se recentrer sur le projet,*
- participer à la formation continue des animateurs,*
- faire un diagnostic du fonctionnement du service et proposer des solutions d'amélioration.*

Ce dernier point fait l'objet de la présente étude ; les fonctions quotidiennes à assumer obérant trop largement un mi-temps de six mois pour y parvenir avant.

Deux points qui auraient mérités d'être traités, ne le sont pas ici, par manque de temps au moment de rédiger ce document et durant la mission pour s'impliquer suffisamment sur ces domaines :

- l'animation de rue,*
- le CME (conseil municipal d'enfants).*

Nota :

Ma connaissance de la ville et du service, repose par ailleurs, sur la période 1986-89 pendant laquelle j'ai occupé les fonctions de directeur du CALM des régalles, puis des Saules ; d'animateur d'une commission du CME ; de directeur des séjours à Bois-le-roi, Malleval, Frecenet, Belle-épine.

I. LES CENTRES D'ACCUEIL & DE LOISIRS



I.1 le contexte :

Les centres de loisirs ont été progressivement mis en place à Savigny à partir de 1975. A cette époque, l'organisation mise en place était adaptée à la fréquentation (liée à la taille de la commune) et à la volonté de proposer un « service souple » aux familles utilisatrices.

Dans le contexte particulier de l'agglomération nouvelle deux phénomènes concernent particulièrement les centres :

1. Les personnes qui viennent habiter les villes nouvelles sont en quelque sorte « déracinées » et demandeuses d'une « culture commune » qui reste à construire et à laquelle les centres peuvent de leur place, contribuer.

2. L'augmentation constante des effectifs, liée à l'évolution constatée au plan national quelque soit le milieu, d'une part ; à l'augmentation de la population locale due à l'urbanisation importante en ville nouvelle, d'autre part.

Il y a aujourd'hui, à Savigny 11 structures de loisirs qui accueillent quelques 350 enfants en moyenne chaque mercredi ou jour de vacances (effectif qui monte à plus de 450 l'été) et quelques 400 enfants avant et après les journées de classe.

Ils sont encadrés par une quarantaine de personnes, qui participent aussi au moment du repas concernant chaque jour quelques 800 enfants scolarisés en primaire. (Cf. Annexe 1 - liste des centres)

I.2. les équipes :

Le personnel est réparti en sept équipes d'effectifs variables avec à leur tête un directeur et auxquelles s'ajoutent une équipe de « volants » gérée directement par le service.

Le personnel doit correspondre à des normes de qualification déterminées par le ministère de tutelle : c'est à dire la jeunesse & sports.

Ainsi, comme nos collègues de la petite enfance (puéricultrices, EJE, auxiliaires) dont les structures (crèches, haltes) dépendent de la tutelle et de l'habilitation des « affaires sanitaires et sociales » ; les directeurs et les animateurs des centres de vacances et de loisirs sont soumis à une double autorité :

- celle de l'organisateur, financeur de l'activité et qui est aussi notre employeur,
- celle de la tutelle qui s'exprime :
 - * à travers une législation générale sur la protection des mineurs,
 - * une législation spécifique sur les centres de vacances et de loisirs,
 - * des instructions départementales annuelles,
 - * l'habilitation (ou la non habilitation) des CVL, renouvelable annuellement au vu du projet de l'oeuvre, de celui de l'équipe, la conformité des moyens matériels aux normes en vigueur.
 - * l'inspection des centres et la possibilité d'en sanctionner le personnel.

C'est une situation délicate qui fait du directeur de centre, notamment, un **personnage pivot**, qui doit posséder une très bonne maîtrise de son rôle, de sa responsabilité et des compétences requises pour les assumer pleinement.

L'animation est une profession nouvelle :

Dans le secteur public, elle a été timidement reconnue pour quelques années seulement, par la loi de juillet 1981. Elle est depuis inexistante dans les statuts des fonctions publiques où elle fait figure d'oubliée.

Dans le secteur privé, il a fallu attendre 1989 pour que soit étendue la convention collective nationale de l'animation socioculturelle, qui reconnaît et institue cette branche professionnelle.

La profession d'animateur est issue de l'animation volontaire et de l'éducation populaire :

La mise en place relativement récente des formations professionnelles qui constituent aujourd'hui une filière complète du niveau V au niveau II/I a pour conséquence que la plupart des personnels en place (de même que ceux qui postulent encore aujourd'hui), ne soient pas titulaires d'un diplôme professionnel, mais d'un diplôme de l'animation volontaire (BAFA/BAFD) et souvent de compétences et d'une expérience importantes, qu'il conviendrait de mieux reconnaître par la mise en place d'un plan de formation permettant l'accès à des formations alternées et qualifiantes validant les acquis professionnels.

Parallèlement, il semble urgent de s'interroger sur la responsabilité des animateurs, dans toutes ses dimensions (y compris éducatives et sociales) et les attentes exprimées au personnel d'animation (tant par les élus que par les utilisateurs) et de déterminer à partir de ce travail, un profil précis des personnes à recruter pour l'avenir et d'identifier le statut qui peut être proposé à chaque catégorie de personnel.

I.3. les équipements :

Les centres de loisirs de Savigny sont « intégrés » aux écoles.

Les groupes scolaires sont relativement récents, ayant été construits progressivement dans le cadre du développement de la ville nouvelle.

Ils sont schématiquement constitués d'une « étoile à trois branches » -aux proportions inégales-, abritant :

- l'école maternelle,
 - l'école primaire,
 - le centre d'accueil et de loisirs,
- avec au centre, les espaces communs (restaurant, salle polyvalente...)

Cette conception intéressante des bâtiments devrait favoriser une collaboration et un partenariat plus actif avec l'école, permettant de prendre en compte l'enfant dans sa globalité et de mieux mettre en évidence la complémentarité des interventions éducatives.

Le souhaitable ne rejoint pas toutefois, toujours la réalité, qui est plus disparate qu'il n'y paraît. Sur 11 structures, 4 ne fonctionnent qu'en accueils pré post scolaires, un ne fonctionne qu'en centre de loisirs (mercredi, vacances) du fait de la fermeture de l'école, 6 cumulent ces deux fonctions.

L'espace attribué aux centres n'est pas proportionnel à l'effectif accueilli.

Il est parfois fluctuant d'une année sur l'autre, alors que l'effectif est constant, en fonction des demandes de locaux des écoles.

Ainsi, si la majorité des enfants est accueillie dans un espace suffisant, quelques centres sont moins bien traités :

- l'accueil des régailles,
 - l'accueil des rivières,
 - l'accueil chanteraine,
 - le centre Marc Bloch,
- dont l'insuffisance des locaux contraint au transfert des enfants de primaire,
- le centre Louise Michel,

qui bien que bénéficiant d'un local récent, implanté dans le périmètre scolaire mais séparé de l'école, est très exigu et peu fonctionnel.

Il apparaît nécessaire de regarder de prêt la situation de ces centres pour envisager *(dans le court, le moyen et le long terme)* des solutions adaptées à chaque situation :

- attribution de locaux scolaires supplémentaires et/ou différents,
- sectorisation différente des enfants qui fréquentent les centres,
- réalisation, dans les périmètres scolaires, de locaux spécifiques aux centres...

I.4. l'organisation :

Le service, tel qu'il est constitué aujourd'hui, est la résultante d'un accroissement rapide des activités périscolaires sur la commune (Cf. I.1 -accroissement de la population-) et donc des tâches d'organisation et de coordination de ces activités.

A l'origine, la directrice du premier (et seul) centre de loisirs, cumulait les fonctions de directrice du centre et d'organisatrice. Ont été progressivement recrutés :

- une assistante administrative,
- une coordinatrice des centres de loisirs,
- une deuxième assistante administrative.

Lors de son départ en 1990, au moment de l'arrivée d'un directeur pour l'ensemble AES ; la coordinatrice est devenue responsable du service, une animatrice pour le CME a été recrutée, sans que soit remplacé le poste de cadre perdu par le service.

L'ampleur des tâches de responsable d'un tel service (suivi pédagogique, détermination et gestion du programme d'activités, organisation et gestion des relations avec les familles, suivi budgétaire, relations avec la tutelle, les partenaires internes et externes...), mériterait le renfort d'un cadre pédagogique.

Il est observable que la fonction pédagogique soit toujours la première à pâtir des moments de surcharge.

La direction des activités socio-éducatives peut se résumer à huit fonctions :

- la fonction pédagogique, qui est centrale,
- la fonction logistique (locaux, matériel),
- la fonction administrative,
- la fonction financière,
- la fonction ressources humaines (personnel & formation),
- la fonction relations extérieures,
- la fonction sanitaire,
- la fonction alimentaire.

Qui sont des fonctions techniques au service des préoccupations socio-éducatives et pédagogiques.

L'organisation des activités socio-éducatives peut se résumer à deux niveaux de compétences :

- celles de l'organisateur (au sens de la législation des CVL -oeuvre organisatrice-),
- celles des directeurs de CVL.

Il est indispensable à un fonctionnement à la fois efficace et harmonieux, que les tâches découlant de chacune des huit fonctions soient clairement identifiées, comme relevant de l'un ou l'autre des deux niveaux de compétences, et que l'autonomie des directeurs de CVL soit préservée dans un cadre clair et explicite.

En outre, comme le prévoit la législation des CVL et parce que cela permet de donner du sens à l'action éducative conduite et de tenter d'en mesurer les effets ; chaque équipe, travaille sur un projet pédagogique qui s'inspire du projet éducatif de l'oeuvre, tient compte des spécificités du public accueilli dans chaque structure, des moyens mis à sa disposition, détermine les objectifs poursuivis et en déduit son fonctionnement.

C'est un travail délicat, dont les enjeux ne sont pas facilement perceptibles.

Ce travail mérite d'être accompagné à sa mesure :

- par une communication suffisante avec les élus,
- par un suivi et une assistance technique,
- par des moments de réflexion et de formation dans ce domaine.

Chacune des équipes est plus ou moins constituée en tant que groupe cohérent.

La réorganisation des affectations avec la rentrée scolaire, devrait permettre de dépasser les quelques problèmes qui se sont posés ici ou là, dans ce domaine.

Il est à noter, que même si le personnel ne capitalise pas toutes les compétences -qui le fait, d'ailleurs ?- il est toujours possible de faire appel à sa raison et à l'intérêt supérieur de l'enfant et d'être entendu sur ce terrain.

L'absence de statut encore suffisamment clair est vécu comme « dévalorisante ».

La plupart des personnes qui se sont vu proposer le nouveau contrat CDI, apprécie mal ce nouveau régime, dont l'intérêt ne leur apparaît pas nettement et dont ils comprennent mal les rigueurs.

Les titulaires vivent mal de se voir, en quelque sorte, « dévalorisés » par cette assimilation, qui ne tient pas compte des contraintes auxquelles, ils ont du se plier pour y parvenir.

Les responsabilités (celles des directeurs, celles des adjoints chargés d'un site d'accueil), ne sont pas statutairement reconnues.

Il serait intéressant de comparer la situation réservée aux animateurs dans différentes collectivités, en l'absence de filière statutaire.

Des mairies telles que Meaux ont fait le choix de n'avoir que des agents à temps complet en catégories C, C+, et B, sur les centres (titulaires et contractuels).

Arcueil a introduit la référence à la grille des classifications de la convention collective de l'ASC dans ses propres contrats.

De nombreuses mairies (Chelles, Noisiel...) ont donné mandat à une association sur la gestion des activités socio-éducatives, pour permettre au personnel l'application de la CCNASC.

Des solutions nouvelles, se feront probablement jour avec la sortie de la dernière filière FPT, dont le projet a été examiné par le CSFPT (conseil supérieur de la fonction publique territoriale).

Enfin, en ce qui concerne, la question de l'accès des usagers aux services rendus, il est à noter qu'une tentative de mise en place d'inscriptions préalables a tourné court en 1993.

Le libre accès aux structures, s'il représente des avantages évidents pour les familles, n'est pas dénué d'inconvénients :

- impossibilité à prévoir de façon fiable les effectifs, (tout sondage n'engageant pas de contraintes financières s'avérant très artificiel)

En découlent :

- des risques de sureffectifs dans les locaux, par unité de direction, vis à vis de l'encadrement (Cf. Législation des CVL),

- l'obligation de recruter dans l'urgence pour pallier à ces difficultés,

- des ruptures, et des difficultés dans l'organisation, qui peuvent s'avérer préjudiciables à la qualité de l'accueil des enfants.

Ces problèmes étant à mon avis, plus prégnants pendant les vacances du fait de la difficulté à gérer parallèlement les congés du personnel et la succession des journées qui impose une organisation plus nécessaire que jamais de l'accueil.

Un système d'inscriptions formelles, servant de base à la facturation telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, plus proche des usagers (qui pourraient être tenues par les centres eux-mêmes) ; pour les périodes de vacances, permettrait d'anticiper correctement l'accueil des enfants et de mieux gérer le personnel.

I.5. formation :

Dans le domaine de la formation, je me bornerai à n'exposer que les actions conduites sur six mois, ma perception des attentes, et mes suggestions.

La réunion hebdomadaire de coordination des centres est un moment essentiel pour la formation continue des directeurs.

Néanmoins, le poids des questions matérielles à traiter rend difficile un traitement suffisamment conséquent de ces questions.

Ont été abordés :

- le recrutement,
- la pédagogie du projet,
- la maltraitance.

Pour tous ces points, il est nécessaire d'approfondir le travail ébauché.

Pour les deux derniers points des documents de travail ont été fournis et n'ont pas encore été exploités collectivement.

Deux moments de formation ont été proposés aux animateurs volontaires, permettant de visionner le film « petit, mais capable ; ou les moyens de l'autonomie » et d'échanger sur les enjeux de l'autonomie dans nos interventions.

Il est à souligner que la participation volontaire, a été importante et que nombreux sont les animateurs qui se sont déclarés demandeurs de telles formations sur des thèmes touchant à une connaissance plus fine des enfants et de leurs besoins.

Enfin, quelques animateurs, ont des demandes et/ou besoins de formation (directement liés ou non à leurs fonctions) :

- les BAFA, BAFD nécessaires au respect des quotas réglementaires,
- la préparation des nouveaux diplômes professionnels,
- des remises à niveau (type APP)...

Comme la formation continue non qualifiante dispensée intra-muros, ces formations participent du nécessaire effort permanent d'amélioration du service rendu.

I.6. en guise de conclusion :

On l'aura compris à la lecture de ce document, la qualité du service rendu aux usagers, m'apparaît globalement satisfaisante.

On comprendra donc, que les pistes d'amélioration suggérées, relèvent plus d'**évolutions** que de **changements** a proprement parlé.

Toutefois, leur mise en oeuvre, demandera, à n'en pas douter, au personnel, comme au cadre qui serait chargé de les manager, des efforts importants.

S'agissant d'un personnel déjà fort sollicité et un peu déstabilisé par des changements successifs dans l'organisation de l'encadrement (si ce n'est dans la quotidienneté du travail) ; ces évolutions seraient à envisager avec précaution et à inscrire dans la durée, pour ne risquer ni de démotiver, ni de rompre avec l'esprit de l'action engagée avec la création du service.

.....

II. LES SEJOURS



II.1. le contexte :

Les centres de vacances ont été proposés aux familles par la ville depuis 1977, comme pendant logique et complémentaire de l'activité des centres d'accueil et de loisirs (Cf. Annexe 4).

Ils ont rapidement été complétés par des séjours hebdomadaires s'adressant aux enfants scolarisés en maternelle et en primaire.

En 1993, des raisons budgétaires ont amené la municipalité à supprimer les centres de vacances, pour ne conserver que ces derniers.

II.2. Les équipes :

Conçus comme complémentaires de l'action des centres de loisirs (en ce qu'ils touchent la même population), les séjours sont, aujourd'hui comme hier, encadrés prioritairement par les animateurs permanents du service, qui trouvent dans cette activité une occasion de se « ressourcer » et de partager une activité différente avec les enfants dont ils assurent l'encadrement régulier.

Enfants, comme adultes bénéficient de cette solution efficace et utile a plus d'un titre :

- les enfants sont rassurés de partir avec des « figures connues »,
- les parents également,
- les animateurs rapportent des séjours une dynamique profitable à leur structure d'affectation habituelle,
- les directions assurées par des directeurs ou des animateurs permanents ; sont des directions « dont nous sommes sûrs »...

Comme dans les centres de loisirs, les directeurs recrutent les animateurs occasionnels appelés à travailler avec eux pour compléter leurs équipes. Cela est positif et va dans le sens d'une meilleure adéquation au projet de séjour dont le directeur se doit d'être le garant.

Ces recrutements ne sont pourtant pas une tâche ni simple, ni évidente.

A la demande des intéressés, une réflexion collective, appuyée sur un dossier a été engagée sur la question du recrutement et un classeur a été ouvert pour collecter les « fiches d'évaluation » des animateurs occasionnels ayant collaboré avec le CALM, à quelque titre que ce soit et de pouvoir s'y référer lors des prochains recrutements.

Il semble utile de poursuivre ce travail, de faciliter l'organisation du recrutement en l'envisageant dès avant Pâques, pour l'été.

III.3. les implantations :

Habitude a été prise d'utiliser les bases de loisirs gérées par la jeunesse & sports, et Buthiers en particulier, pour y faire fonctionner les séjours hebdomadaires.

Si ces bases présentent de nombreux avantages (infrastructures, prestations...) Elles ont, à mon avis, l'inconvénient de regrouper un très grand nombre de personnes dans un même lieu, et de présenter une organisation parfois peu souple (et donc peu compatible avec l'instauration d'un rythme à la fois respectueux des individualités, des enseignements de la chronobiologie et d'une certaine vision des vacances).

En outre, le coût n'en est pas réellement bon marché.

Il semble intéressant d'envisager avec les directeurs susceptibles d'encadrer ces séjours, de réaliser un travail de prospection. L'une des pistes à explorer est celle des gîtes (il existe des gîtes collectifs, certains gîtes sont pourvus de terrains importants, dans des implantations intéressantes).

III.4. l'organisation :

Une fois les équipes constituées, celles-ci travaillent à la définition de leur projet pédagogique (de séjour).

Une réunion de coordination réunit sur place les trois équipes :

- primaires (juillet),
- primaires (août),
- maternels.

Permettant de :

- faire découvrir les lieux à ceux qui ne les connaissent pas encore,
- répondre aux questions qui se posent sur les moyens,
- prévoir les consignes de montage des camps pour les services techniques,
- rappeler les grandes lignes du projet éducatif,
- préciser l'esprit commun des séjours de la saison.

Le matériel nécessaire au déroulement des séjours est stocké dans le local des Rivières.

Le matériel de camping est imposant, le matériel pédagogique est pauvre.

Il est prévu de consacrer du temps à l'organisation de la réserve et à son inventaire. Cela peut permettre de déterminer ce qui est nécessaire à son enrichissement.

Après les séjours un moment convivial réunit enfants, parents et encadrement. Il est l'occasion d'échanger sur ce qui a été vécu par les uns et par les autres.

Ces moments sont particulièrement utiles à la préparation de la saison suivante.

III.5. en guise de conclusion :

Les enfants de Savigny bénéficient de séjours encadrés par des équipes soucieuses de leurs besoins. Ces séjours sont autant d'occasion de découverte, non seulement d'un environnement nouveau, mais aussi d'un cadre éducatif qui favorise la prise de responsabilités et de nombreux apprentissages propices à un meilleur épanouissement des enfants.

Parce qu'ils participent, effectivement, à la formation et à l'épanouissement des enfants (comme le rappelaient les « spécial-vacances » de la feuille de Savigny en 1983 & 84 -Cf. Annexe 4), les centres de vacances méritent une place de choix dans notre système éducatif.

Il est regrettable qu'ils ne soient de la compétence d'aucune institution en particulier. La jeunesse & sports n'en assurant que la tutelle et pas (ou très peu) le financement.

Les collectivités locales, comme les comités d'entreprise, ne les organisant (et les finançant) qu'au titre de leurs actions facultatives, soumises donc, aux aléas budgétaires.

A Savigny, rares sont les employeurs du secteur dont les CE soient suffisamment dotés pour organiser de tels séjours et/ou aider aux départs.

Pour répondre à la demande (qui s'exprime encore : nombreux sont les usagers qui s'adressent en ce sens au service), l'organisation de séjours et/ou l'aide au départ devrait être réétudiée pour les plus grands qui sont un peu les oubliés des opérations vacances et dont on constate qu'ils fréquentent à nouveau les centres de loisirs, qu'ils avaient progressivement désertés, il y a quelques années.

« Méfie toi des solutions immédiates, il ne sert à rien de brancher une lampe à pétrole sur le courant électrique »

*F. Deligny**
in « graine de crapule, conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver »
Edt. Du Scarabée
1945.

« Elève des truites en eau sale, elles prendront le goût de vase, élève des grenouilles en eau claire, elles prendront le goût de truite »

*F. Deligny**
in « graine de crapule, conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver »
Edt. Du Scarabée
1945.

**Fernand Deligny, qui fut l'un des premiers éducateurs spécialisé à travailler dans la rue ; a publié huit ouvrages éducatifs qui en font, outre un praticien, un théoricien de l'éducation nouvelle s'inscrivant dans la lignée de J.Piaget, H.Wallon, M.Montessori, R.Cousinet, F.Dolto et bien d'autres.*

Membre de nombreux mouvements, il collabore avec les CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes de l'éducation active) à la promotion des idées d'éducation nouvelle et publie aux éditions du Scarabée « graine de crapule ».

III. ANNEXES

Liste des centres de loisirs

centres	eq. CLSH	capacité*	eq. Accueil	capacité*
D.Clary			3	30
Rivières			1	10
Chanteraine			3	20
Ormes	7	48	2	15
M.Bloch	4	32	3	20
L.Michel	4	32	3	20
P.Bros	4	35	3	30
S.Talabot	2	16	3	20
Régalles			3	20
R.Matin			2	20
Saules	5	40		
Totaux		203		205

** Il s'agit des capacités habilitées et non pas des effectifs réels, ni même moyens*

AMPLIATION :

**Ce dossier est la
commande exclusive du
service. A ce titre sa
diffusion initiale est
limitée à :**

- l' élu du secteur,**
- la directrice de l' AES,**
- la responsable du CALM,**

**Auxquels reviendront la
charge et la
détermination des suites
à donner.**



Analyses – Etudes – Audits - Conseils

La pratique déontologique, nous a parfois amené à masquer les coordonnées de certaines personnes ou institutions.

Titre du document : Offre de FPC pour 1993-94.....

Date de réalisation : Juillet 1993.....

Auteur(s) : Franck HELLEBOID.....

Résumé (contenu) :

Catalogue de l'offre de formation des Cemea des hauts de seine :

- Présentation des cemea (réseau national),
- Fiches des différentes formation, telles que corrélées à l'activité de l'association territoriale

Le travail a donc essentiellement consisté à mettre en perspectives (traduire en offre), les différentes activités du mouvement d'éducation.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés sont réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle ils sont incorporées (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 & code pénal art. 425) des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE

Secteur Formation Professionnelle continue



OFFRE de F.P.C

**POUR
L'ANNEE 1993-94**

<i>Les CEMEA qu'est ce que c'est ?</i>	Page 3
<i>Avant -propos</i>	Pages 4
<i>& 5</i>	

I. Le centre de loisirs :

<i>Jouer et fabriquer des jouets en centre de loisirs,</i>	Page 6
<i>Activités musicales en centre de loisirs,</i>	Page 7
<i>Accueil pré et post-scolaires (besoins des enfants),</i>	Page 8
<i>Notion de projet (projet de séjour),</i>	Page 9
<i>Notion de projet (projet d'activités),</i>	Page 10
<i>Du projet éducatif au terrain (BAFA III),</i>	Page 11
<i>Du projet éducatif au terrain (pour une démarche opérationnelle de projet),</i>	Page 12
<i>Des structures participatives pour des enfants,</i>	Page 13
<i>Législation et sécurité en centre de loisirs.</i>	Page 14

II. Restauration scolaire :

<i>Accompagnement de la modernisation de la restauration scolaire,</i>	Page 15
<i>Restauration collective d'enfants,</i>	Pages 16 & 17
<i>Restauration scolaire,</i>	Page 18
<i>Sensibilisation à la restauration scolaire,</i>	Page 19
<i>Sensibilisation des enfants à l'éducation nutritionnelle,</i>	Page 20
<i>Formation des personnels techniques,</i>	Page 21
<i>Formation des personnels d'entretien,</i>	Page 22
<i>Etude sommaire du projet de modernisation d'un restaurant scolaire.</i>	Pages 23 & 24

III. Fonction publique territoriale :

<i>Créer, Diriger, Animer et Gérer un service périscolaire,</i>	Page 25
<i>Participer à l'animation d'un conseil municipal d'enfants</i>	Page 26
<i>ou d'une structure assimilée,</i>	
<i>Formation de base pour agents spécialisés des écoles maternelles</i>	Page 27

IV. Education spécialisée :

<i>Transferts d'établissements</i>	Page 28
------------------------------------	---------

V. Formation des délégués des élèves :

<i>Formation de délégués d'élèves,</i>	Page 29
<i>Sensibilisation au statut, rôle, fonctions et taches des délégués</i>	Page 30
<i>élèves ; aux différents types de fonctionnements coopératifs proposés</i>	
<i>aux élèves.</i>	

VI. Autres formations :

<i>De l'école nouvelle de Boulogne à l'école ouverte des Bourseaux,</i>	Page 31
<i>Présentation des oeuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents,</i>	Page 32
<i>La ZEP et son environnement,</i>	Page 33
<i>Des méthodes actives pour une éducation civique de notre temps</i>	Page 34
<i>Réaliser une enquête de terrain,</i>	Page 35
<i>Présentation de la filière professionnelle de l'animation.</i>	Page 36
<i>Conduite de réunion</i>	Page 37

LES C E M E A QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les CEMEA sont aujourd'hui un mouvement international d'éducation nouvelle, de recherche et d'action pédagogiques ainsi qu'un organisme de formation.

Créés en 1937 par Gisèle de Failly sous le parrainage de la ligue de l'enseignement, d'HPE et des Eclaireurs et Eclaireuses de France ; ils sont présents dans 19 pays et membres de l'UNESCO.

En France, l'association nationale reconnue d'utilité publique, intervient dans la formation des secteurs sociaux, éducatifs, sanitaires, sportifs et culturels.

Dans les Hauts-de-Seine, nos secteurs d'intervention sont actuellement les suivants :

- **EDUCATION** : regroupant toutes les recherches et actions pédagogiques liées à la restauration scolaire, la formation des délégués élèves, les formations actions relatives à la création de journaux d'expression lycéenne, l'université, les ZEP, l'enseignement, le péri et para scolaire.

- **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE** : regroupant les dispositifs de formation non initiale concernant les animateurs et directeurs de structures socio-éducatives déjà en poste, les personnels de la santé, de l'éducation spécialisée et de la petite enfance.

- **INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE - FORMATION PROFESSIONNELLE** : regroupant les dispositifs de formation qualifiants ou non qualifiants concernant les publics relevant de l'insertion et/ou de la formation professionnelle.

- **ANIMATION VOLONTAIRE** : regroupant toutes les recherches et actions pédagogiques liées à l'animation volontaire et à la formation de ses cadres (*directeurs des centres de vacances et de loisirs, animateurs, économes, assistants sanitaires, surveillants de baignades*).

Complémentaire de la formation professionnelle initiale, la FPC doit permettre l'adaptation permanente aux conceptions, connaissances et techniques en perpétuelle évolution. Elle peut permettre et favoriser l'adaptation ou la reconversion à de nouvelles fonctions.

Depuis plus de 50 ans, les CEMEA ont choisi la formation comme moyen privilégié de diffusion de nos idées d'éducation nouvelle et de mise en oeuvre des quelques principes qui guident notre action :

- Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités,
- Il n'y a qu'une éducation, elle s'adresse à tous, elle est de tous les instants,
- Notre action est menée en contact étroit avec la réalité,
- Tout être humain sans distinction d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale a le droit à notre respect et à nos égards,
- Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu,
- L'Education doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture,
- L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité, et pour témoigner de notre attachement à la laïcité.

Dans cet esprit,

Les CEMEA des hauts de seine mettent à la disposition de leurs partenaires des compétences dans les domaines suivants :

- Connaissance des publics,
- Connaissance des institutions éducatives,
- La notion de projet,
- La notion d'équipe éducative,
- Les méthodes actives,

et la conception qui nous est spécifique de la formation et des positions qui permettent de l'étayer :

- On ne peut envisager de connaissance universelle et certaine des publics, hormis les universaux, les individus sont essentiellement différenciés,
- Ce ne sont pas les individus qui doivent être adaptés aux institutions éducatives, l'acte éducatif ne vise pas à la reproduction des rapports sociaux,
- Il n'y a pas de projet opérationnel sans prise en compte des individus auxquels il s'adresse, sans association de tous les acteurs à sa conception et à son évaluation,
- Le travail d'équipe est un élément incontournable de la conception et de la réalisation du projet,
- L'équipe éducative doit aujourd'hui intégrer tous les co-éducateurs qui concourent à une même tâche éducative globale.

Le présent catalogue est constitué de propositions adressées à nos partenaires au cours de ces trois dernières années (CNFPT, MAFPEN, Universités, Villes de Bourg-la-Reine, Meaux, Epinay, Malakoff, le Perreux ..., caisse des écoles ...).

Nos relations régulières avec ces institutions nous permettent de penser que cet échantillon représente une réponse adaptée aux besoins du secteur socio-éducatif.

Il reste néanmoins possible d'envisager avec vous d'autres modules de formation construits à partir de vos besoins, projets ...

Enfin, nous sommes prêts à étudier avec vous la faisabilité de toute action d'étude et/ou de conseil dans le secteur socio-éducatif.

Parce qu'avec vous, nous sommes convaincus que l'homme est la principale valeur de l'entreprise. Le partenariat que nous vous proposons ne pouvait pas être autre chose qu'un investissement humain.

Christine ROUET,

Directrice territoriale
des CEMEA du 92.

Franck HELLEBOID,
Fonctionnaire territorial détaché,

Responsable des secteurs
Education et FPC.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

JOUER ET FABRIQUER DES JOUETS EN CENTRE DE LOISIRS

Action proposée par : Secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- permettre aux participants de créer des jeux et des jouets et de réfléchir sur la conduite de cette activité en centre de loisirs,
- envisager et pratiquer des jeux réalisables avec des enfants de différents âges.

Public visé : animateurs permanents des centres de loisirs

Déroulement de l'action : groupe de 10 à 15 participants

1 journée à définir :

- jouer en centre de loisirs - quand ? pourquoi ? comment ?
- pratique collective de jeux intérieurs et extérieurs
- projet individuel d'activités (construction d'un jeu ou d'un jouet)

Modalités d'intervention et méthodes :

Après une information sur l'intérêt des activités ludiques en centre de loisirs qui passera essentiellement par des temps de pratique de ces mêmes activités, par le groupe chaque participant sera amené à concevoir et à réaliser un projet individuel d'activités.

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) : Formateurs volontaires et/ou professionnels des CEMEA

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

ACTIVITES MUSICALES EN CENTRE DE LOISIRS

Action proposée par : secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- permettre aux participants de créer des instruments de musique et de réfléchir sur la conduite de cette activité en centre de loisirs,
- envisager et pratiquer des activités musicales réalisables avec des enfants de différents âges.

Public visé : animateurs permanents des centres de loisirs

Déroulement de l'action : groupe de 10 à 15 participants

1 journée à définir :

- les activités musicales en centre de loisirs - quand ? pourquoi ? comment ?
- pratique collective d'activités
- projet individuel d'activités

Modalités d'intervention et méthodes :

Après une information sur l'intérêt des activités musicales en centre de loisirs qui passera essentiellement par des temps de pratique de ces mêmes activités par le groupe chaque participant sera amené à concevoir et à réaliser un projet individuel d'activités.

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) :

Formateurs volontaires et/ou professionnels des CEMEA

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

ACCUEIL PRE ET POST SCOLAIRES
(BESOINS DES ENFANTS)

Action proposée par : secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- permettre aux participants de repérer les besoins des enfants et d'envisager des réponses adaptées,
- sensibiliser les participants aux rythmes des enfants (rythmes sociaux et rythmes biologiques et individuels).

Public visé : animateurs permanents des services municipaux péri-scolaires

Déroulement de l'action : groupe de 10 à 15 participants

1 journée à définir :

- rythmes de vie des enfants en milieu urbain dans les années 90,
- quelle conception de l'activité pour l'accueil pré-post scolaire ?
- aménager le centre et concevoir des coins permanents d'activités.

Modalités d'intervention et méthodes :

Les stagiaires seront amenés à faire part au groupe de leurs pratiques professionnelles par des mises en situation et des études de cas et à faire un travail individuel leur permettant de mesurer en quoi ces pratiques sont en adéquation aux besoins des enfants.

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) : Formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

NOTION DE PROJET (PROJET DE SEJOUR)

Action proposée par : Secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- favoriser la réalisation de projets de séjours s'inscrivant dans le cadre d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique donnés.

Public visé :

directeurs permanents des centres de loisirs
groupe de 10 à 15 participants

Déroulement de l'action :

2 demi journées à définir :

- notions de projet
- check-list et aide mémoire pour la préparation d'un séjour
- construction d'un plan individuel de travail

Modalités d'intervention et méthodes :

Après une sensibilisation à la notion de projet et de travail par objectifs, chaque participant sera amené à concevoir un plan individuel de travail lui permettant entre les deux séances d'avancer dans la préparation de son projet de séjour pour bénéficier de l'aide du groupe.

Encadrement potentiel : Formateurs volontaires et/ou professionnels des CEMEA

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

NOTION DE PROJET (PROJET D'ACTIVITES)

Action proposée par : secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

Favoriser la réalisation de projets d'activités s'inscrivant dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique donnés et susceptible de répondre aux besoins des enfants.

Public visé :

Permanents des centres de loisirs
groupe de 10 à 15 participants

Déroulement de l'action :

2 demi-journées à définir :

- notions de projet
- notions de besoins
- conception d'un projet d'activités
- auto-évaluation et évolution des projets d'activités

Modalités d'intervention et méthodes :

Après une sensibilisation aux notions de projets et de besoins des enfants, chaque participant sera amené à concevoir un projet d'activités. Chaque projet donnera lieu à une auto évaluation permettant d'envisager des évolutions et réajustements éventuels.

Encadrement potentiel : Formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

DU PROJET EDUCATIF AU TERRAIN

Action proposée par : - secteur Vacances-loisirs
- secteur FPC (Formation Professionnelle Continue)

Objectifs de l'action :

- 1) *internes* : permettre aux stagiaires animation volontaire un travail de formation théorique en contact étroit avec la réalité.
- 2) *externes* : produire un travail d'observation restituable et réutilisable

Public visé :

- 1) stagiaires animation volontaire BAFA III
- 2) directeurs de centres de loisirs et leurs équipes

Déroulement de l'action :

- 6 jours en internat ou en externat,
- restitution d'un exemplaire des "actes" à chaque directeur de CLSH (synthèse des entretiens, grilles d'observation et analyse)

Modalités d'intervention et méthodes :

- travail de prospection : la Ville et ses ressources
- rencontre avec les cadres (élus et techniciens de la DEJ pour des entretiens sur les orientations éducatives municipales)
- rencontres avec les directeurs des centres de loisirs intéressés
- travail d'observation d'une journée en CLSH

Encadrement potentiel : Formateurs volontaires et salariés des CEMEA des Hauts-de-Seine

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

"DU PROJET EDUCATIF AU TERRAIN"
POUR UNE DEMARCHE OPERATIONNELLE DE PROJET

Action proposée par : secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- permettre aux participants de mesurer les enjeux d'orientations éducatives globales,
- de mesurer leur niveau d'adhésion aux orientations
- d'acquérir des savoir-faire et savoir-être permettant de garantir la mise en oeuvre sur le terrain de la politique éducative municipale.

Public visé : Directeurs et directeurs adjoints des CLSH

Déroulement de l'action : maximum 15 personnes

2 jours en continu

2 jours en discontinu : élaboration d'un projet individuel

Mise en oeuvre (terrain)

Evaluation

Modalités d'intervention et méthodes :

1 - Travail de lecture collective du projet éducatif (élaboration progressive) et des documents qui servent à agir. Repérage des lectures et calage.

1 - Travail auto-évaluation diagnostique et évaluation formative e.

2 - Elaboration d'un projet individuel et évaluation de sa mise en oeuvre.

Encadrement potentiel : Formateurs volontaires et salariés des CEMEA des Hauts-de-Seine

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE

FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

DES STRUCTURES PARTICIPATIVES POUR DES ENFANTS

Action proposée par : secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- témoigner de pratiques éducatives coopératives, en étudier les fondements, les effets
- sensibiliser les participants à la transversalité et à l'inter temporalité du besoin d'autonomie et de son exercice.

Public visé : Equipes éducatives des centres de loisirs

Déroulement de l'action : 3 jours.

*Pour tous : une table ronde animée par des intervenants extérieurs sous notre conduite.

* Pour des groupes de 20 personnes maximum : un travail de repérage des pratiques actuelles des participants - élaboration de projets de fonctionnement argumentés.

Modalités d'intervention et méthodes :

- moyens divers d'information et méthodes didactiques
- méthodes actives impliquant les participants,
- retour sur l'observation "(du projet éducatif au terrain).

Encadrement potentiel :

- formateurs volontaires et salariés des CEMEA du 92
- intervenants extérieurs.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

LEGISLATION ET SECURITE EN CENTRE DE LOISIRS

Objectifs de l'action : Sensibiliser les participants à la nécessité d'une approche active et multidimensionnelle de la sécurité,
Informer et échanger sur la législation en vigueur

Public visé :
Animateurs et directeurs des centres de loisirs.

Déroulement de l'action :
2 demi-journées (éventuellement une journée en continu)
1) une demi-journée destinée à répondre aux préoccupations des participants en matière de sécurité,
2) une demi-journée d'informations théoriques sur :
la législation relative à la sécurité en CLSH.

Modalités d'interventions et méthodes :
1) mises en situations de résolution de problèmes liés à la sécurité,
échanges,
vidéo.
2) notions de responsabilités civile, contractuelle, pénale et rapprochement entre ces responsabilités fondées en droit et la responsabilité morale.
Etude collective des arrêtés du 20 mai 1975 (sécurité), 20 mars 1984 (CLSH), 20 mai 1975 (assurances) et décret du 30 juin 1972 (sécurité routière), notamment.

Encadrement potentiel : formateurs salariés et/ou volontaires des CEMEA.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie.

ACCOMPAGNEMENT DE LA MODERNISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE PAR DES
ACTIONS DE FORMATION,
D'ETUDE ET/OU DE CONSEIL

Ce que proposent les CEMEA des HAUTS DE SEINE

1) Des actions de formation :

1.1 en direction du personnel chargé de l'encadrement des enfants,

1.2 en direction du personnel technique chargé de la fabrication, de la distribution et/ou du service des repas,

1.3 en direction du personnel d'entretien

2) Des études, des actions de conseil et/ou d'aide à la décision :

2.1 des études relatives à l'organisation de personnels chargés de l'encadrement des enfants -statut, rôle, mission, fonctions et tâches et scénarii, *intégrant des solutions humaines et financières*, visant à l'amélioration de la qualité de la prestation éducative.

2.2 des études relatives à l'aménagement, la réhabilitation, la modernisation, l'équipement des salles à manger -*intégrant la réflexion pédagogique sur les besoins des enfants, les circuits des convives*-.

Ces travaux peuvent s'intégrer à une étude d'ingénierie menée par un cabinet de votre choix, ou par des ingénieurs cuisinistes avec lesquels nous avons un accord de partenariat, pour proposer des solutions globales *intégrant le traitement des techniques alimentaires*.

RESTAURATION COLLECTIVE D'ENFANTS

PREAMBULE :

* Rappelons, qu'historiquement, la restauration collective d'enfants, comme les autres types de restauration hors foyer, (R.H.F) a beaucoup progressé ces dernières années, tant quantitativement, que qualitativement.

* Quantitativement, le mouvement est à l'augmentation générale du nombre d'élèves demi-pensionnaires, la moyenne avoisinant les 60% en Ile-de-France et dépassant même ce taux dans certaines collectivités où les conditions environnementales peuvent l'expliquer (migrations professionnelles, développement par la collectivité d'une réponse sociale par la R.H.F. en direction de certaines catégories de population...)

* *Qualitativement, nous avons vu se succéder trois concepts :*

- *Celui de cantine,*

à l'origine de la restauration collective d'enfants et dont le but éminemment social était d'assurer, quotidiennement, un repas chaud et consistant aux écoliers.

- *Celui de restaurant scolaire,*

qui voit l'introduction de la diététique à l'école. Il ne s'agit plus seulement d'assurer un repas quotidien aux enfants, mais de leur permettre l'accès à des repas équilibrés.

- *Celui de restaurant d'enfants,*

plus récent et moins répandu, qui prend en compte le repas comme moment d'apprentissages (apprendre à se servir, soi-même et à évaluer les quantités, apprendre l'équilibre alimentaire, apprendre à partager, profiter de la convivialité du repas pour mieux se socialiser, développer son autonomie...) et le temps de loisirs de l'enfant avant et/ou après le repas (prise en compte des rythmes, valorisation du jeu comme facteur essentiel de développement...).

* Si l'augmentation du nombre de rationnaires est régulière, mais reste faible dans les collectivités proches du taux de fréquentation régional (ce qui est généralement le cas des grandes villes et des villes moyennes).

Cette augmentation est souvent considérable dans les villes qui accusent un retard important de fréquentation en référence à la norme régionale.

(C'est souvent le cas des petites villes situées en zones rurales - 77 - 91 - 78 - et dans une moindre mesure, des villes moyennes de ces zones).

* Toutes ces collectivités ont à faire face à deux objectifs indissociables :

- Assurer le repas quotidien de tous les rationnaires,

- Assurer l'encadrement des enfants, avant / pendant / après le repas.

NOS PROPOSITIONS :

* Aider les collectivités à définir un projet d'intervention autour de la restauration d'enfants.

- Faire le point sur l'existant :

orientations,

public (catégories d'usagers),

moyens humains (qui encadre et de quelle façon ?),

moyens matériels (locaux, mobiliers, espaces utilisables...)

- Accompagner la stratégie d'intervention de la collectivité :

redéfinition des orientations, en référence à la demande et aux réalités du moment,

adaptation des moyens aux orientations nouvelles (dont intervention formation)

* Mener notamment :

- Une mission d'aide, de conseil et d'accompagnement dans la définition du projet d'intervention de la collectivité,

- La formation continue des personnels assurant l'encadrement des enfants,

- La sensibilisation à la mission éducative des restaurants d'enfants, des partenaires, des personnes chargées de la préparation, de la distribution et du service des repas.

- La coordination des actions de concertation visant à définir des projets de fonctionnement par sites, cohérents avec le projet global d'intervention, tel que défini par les orientations nouvelles et visant à une plus grande implication des personnels.

- La création, l'animation de groupes de soutien professionnel,

- La création, l'animation de groupes d'évaluation,

- La valorisation de l'interdisciplinarité des équipes,

la diffusion de l'information sur les spécificités des métiers en présence ; la recherche de la complémentarité autour de cette action éducative commune, qu'est la restauration collective d'enfants.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

RESTAURATION SCOLAIRE
(avant/pendant/après les repas - besoins des enfants)

Action proposée par : secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- permettre aux participants de repérer les besoins des enfants et d'envisager des réponses adaptées,
- permettre aux participants d'appréhender l'importance du temps de midi dans la journée de l'enfant.

Public visé :

- animateurs permanents des services municipaux périscolaires
- groupe de 10 à 15 participants

Déroulement de l'action :

2 jours à définir :

La cantine, réponse à des besoins sociaux. Le restaurant scolaire et la prise en compte des besoins alimentaires (notions d'équilibre), le restaurant d'enfants et la prise en compte de la dimension éducative.

Modalités d'intervention et méthodes :

Les stagiaires seront amenés à faire part au groupe de leurs pratiques professionnelles par des mises en situation et des études de cas et à faire un travail individuel leur permettant de mesurer en quoi ces pratiques sont en adéquation aux besoins des enfants.

Encadrement potentiel : Formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

SENSIBILISATION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Action proposée par : secteur Education - groupe restauration

Objectifs de l'action : Permettre la réflexion des participants sur l'importance d'une éducation nutritionnelle.

Public visé : personnels chargés de l'encadrement des enfants quel que soit son statut.

Déroulement de l'action : 1 journée à définir

- quelques rappels quant à l'équilibre alimentaire,
- réflexion collective sur les actes éducatifs liés à la restauration collective des enfants et des jeunes
- réflexion collective sur l'organisation et le cadre de la restauration collective.

Modalités d'intervention et méthodes :

- apport d'informations et de documentation
- échanges
- groupe de 30 maximum

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) : formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

N.B. : ces actions peuvent s'envisager extra-muros ou représenter des réponses pour des interventions en intra.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

**SENSIBILISATION DES ENFANTS
A L'EDUCATION NUTRITIONNELLE**

Interventions scolaires

Action proposée par : Secteur éducation, Groupe Restauration

Objectifs de l'action :

- Favoriser une meilleure connaissance de l'alimentation,
- Modifier le comportement nutritionnel des jeunes consommateurs.

Public visé :

Enfants du cycle 3

Déroulement de l'action :

- Vidéo présentant les groupes alimentaires,
- travail sur le rattachement des différents produits aux différents groupes,
- notion d'équilibre vertical (ou journalier) et travail de créativité (réaliser des menus équilibrés).

Modalités d'intervention et méthodes :

- par 1/2 journée scolaire (à déterminer),
- groupe de 17 enfants maximum (demi classe),
- vidéo
- méthode symbolique de détermination de l'équilibre journalier,
- exercice de créativité.

Encadrement potentiel : Formateurs volontaires ou salariés des CEMEA.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

FORMATION DU PERSONNEL TECHNIQUE
CHARGE DE LA PRODUCTION, DE LA DISTRIBUTION
ET/OU DU SERVICE DES REPAS

- Information et réflexion sur "le principe de marche en avant des denrées.
- Information et réflexion sur le "principe de séparation des secteurs propres et souillés".
- Information et réflexion sur "la liaison chaude" : ses avantages, ses contraintes.
- Information et réflexion sur "la liaison froide réfrigérée (-/+ 3°) : ses avantages, ses contraintes .
- Information et réflexion sur la restauration scolaire : une chaîne de compétences diversifiées au service des enfants.

Les actions menées dans ce domaine (comme dans d'autres) par les CEMEA, s'appuieront sur des méthodes actives, impliquant les participants, les amenant à réfléchir non pas de façon complètement théorique et abstraite, mais en relation directe avec leur travail quotidien et sa réalité. Il est souhaitable qu'elles se déroulent sur les lieux d'exercice des participants. Des formations plus spécifiquement adaptées à la demande et aux particularités qui sont les vôtres sont envisageables.

Chaque action de formation fera l'objet d'une convention reposant sur un projet original initié par les parties et rédigé par les CEMEA.

FORMATION DES PERSONNELS D'ENTRETIEN

- Information et réflexion sur la nécessité d'une hygiène particulière liée à l'entretien des locaux à usage collectif.
- Information sur les règles particulières applicables en matière d'entretien de locaux à usage collectif.
- Information sur l'usage de produits d'entretien.
- En collaboration avec des cabinets spécialisés, nous pouvons aborder l'utilisation des machines et des outils modernes de l'entretien (chariots, décapeuses, injecteurs extracteurs, etc. ...).

Nous pouvons amener les participants à (re)clarifier leur statut/rôle-mission/fonctions/tâches et à réfléchir sur les tenants et aboutissants d'un réel travail d'équipe.

Les actions menées dans ce domaine (comme dans d'autres) par les CEMEA s'appuieront sur des méthodes actives impliquant les participants, les amenant à réfléchir non pas de façon complètement théorique et abstraite, mais en relation directe avec leur travail quotidien et sa réalité.

Il est souhaitable qu'elles se déroulent sur les lieux d'exercice des participants. Des formations plus spécifiquement adaptées à la demande et aux particularités qui sont les vôtres sont envisageables.

Chaque action de formation fera l'objet d'une convention, reposant sur un projet original, initié par les parties et rédigé par les CEMEA.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION D'ETUDE ET DE CONSEIL

**ETUDE SOMMAIRE DU PROJET DE MODERNISATION
D'UN RESTAURANT SCOLAIRE (chaîne chaude ou froide)**

Action proposée par : Secteur Education - groupe restauration

Objectifs de l'action : apporter des conseils susceptibles de permettre une meilleure adaptation des lieux, matériels, matériaux, équipements à l'usage envisagé. Faciliter notamment l'utilisation future par des enfants (adaptation du matériel, réflexion sur les circuits).

Déroulement de l'action :

* **Module 1** "salle à manger" :

- 3 visites sur place,
- étude des plans et dossiers techniques,
- étude des comptes-rendus des différentes réunions de concertation et de conception.

* **Module 2. option 1** "office de remise ou de maintien en température et locaux techniques" - Etude sommaire :

- 3 visites sur place,
- étude des plans,
- collaboration avec les services techniques vétérinaires.

* **Module 2 . option 2** "office de remise ou de maintien en température et locaux techniques" :

- études techniques

Prise en charge par un Cabinet d'ingénierie partenaire.

Détail et coût sur demande.

Restitution de l'étude :

* **Module 1** :

- fiches techniques de visite,
- + - analyse
- + - propositions

Module 2 option 1 :

- fiches techniques de visite,
- + - analyse
- + - recommandation des services vétérinaires
- + - propositions

* **Module 2 option 2** :

Détail à fournir directement par le Cabinet sur demande.

Coût :

Module 1 :

$$\begin{array}{r} 3 \times 2 \times 740 = 4\,440,00 \\ + 10 \times 740 = 7\,400,00 \\ \hline 11\,840,00 \end{array}$$

Module 2 option 1:

$$\begin{array}{r} 3 \times 2 \times 740 = 4\,440,00 \\ 5 \times 740 = 3\,700,00 \\ 10 \times 740 = 7\,400,00 \\ \hline 15\,540,00 \end{array}$$

Module 2 option 2 :

Coût sur demande directe auprès du partenaire.

Cette proposition sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

CREER, DIRIGER, ANIMER ET GERER
UN SERVICE PERI-SCOLAIRE

Action proposée par : secteurs Education et Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- préparer des F.T. à exercer la responsabilité complète d'un tel service
- permettre aux F.T. en poste d'améliorer leurs performances dans la prise en compte des publics et des dispositifs existants.

Public visé : F.T. en poste ou susceptibles d'occuper un tel poste

Déroulement de l'action : 2 journées à définir :

- sensibilisation aux ARVE (aménagement des rythmes de vie des enfants) - structures et dispositifs s'adressant à l'enfance et à la petite enfance.
- organisation administrative et suivi pédagogique des centres de vacances, de loisirs, des classes de découverte, de l'accueil pré-post-scolaire de la restauration scolaire.

Modalités d'intervention et méthodes :

- apport d'informations et de documentation,
- échanges
- tables rondes (invités)
- groupe de 30 maximum

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) : formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA et intervenants spécialisés.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

N.B. : Ces actions peuvent s'envisager extra-muros ou représenter des réponses pour des interventions en intra.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

PARTICIPER A L'ANIMATION
D'UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
OU D'UNE STRUCTURE ASSIMILEE

Action proposée par : secteurs Education et Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action :

- permettre aux participants déjà impliqués d'acquérir un regard distancié sur leurs pratiques,
- permettre à tous une réflexion sur l'intérêt de ces structures et sur la déontologie qu'elles doivent respecter.

Public visé :

- animateurs ou futurs animateurs des CME et des commissions, quel que soit leur statut.

Déroulement de l'action : 1 journée à définir

- présentation et fonctionnement des différents CME représentés
- travail d'information spécifique sur un CME du process de création au fonctionnement quotidien
- réflexion sur une charte de l'animation d'un CME - Comment ? Pourquoi ?

Modalités d'intervention et méthodes :

- travail impliquant les participants et mobilisant leur pratique professionnelle
- apports d'informations et de documentation
- échanges
- tables rondes (invités)
- groupe de 30 maximum

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) :

formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA et intervenants spécialisés.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

FORMATION DE BASE POUR
AGENTS SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES

Action proposée par : Secteur Formation Professionnelle Continue

Objectifs de l'action : permettre aux agents en poste de réfléchir sur le statut, rôle, fonctions et tâches des ASEM - mettre en valeur et compléter les savoir-faire par des savoirs et des savoirs être.

Public visé : agents déjà en fonction - (ASEM ou agent d'entretien faisant fonction d'ASEM).

Déroulement de l'action : 2 journées à définir

- Diagnostic individuel sur les rôles, fonctions et tâches de chaque agent
- Apport d'information sur le statut (cadre d'emploi et filière)
- travail sur la connaissance des enfants : leurs besoins, leurs rythmes, leur développement.

Modalités d'intervention et méthodes :

- apport d'information et de documentation
- échanges
- groupe de 30 maximum

Encadrement potentiel : (dont intervenants spécialisés) :

- formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA
- intervenant spécialisé

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

N.B. : Ces actions peuvent s'envisager extra-muros ou représenter des réponses pour des interventions en intra.

TRANSFERT D'ETABLISSEMENTS

Action proposée par : secteur FPC

Objectifs de l'action : préparer les personnes en formation à l'organisation et à l'animation de transferts dans toutes leurs dimensions : pédagogiques, administratives, financières...

Public visé : Personnels éducatifs des établissements de l'éducation spécialisée.

Déroulement de l'action : 5 jours en continu

problématiques transversales :

- projets de transfert et projet global d'établissement,
- dimension éducative des temps de loisirs et de vacances dans le développement des jeunes et des enfants accueillis dans les institutions,
- définition de la place et du rôle des activités dans le transfert.

Modalités d'intervention et méthodes :

- travaux en atelier (administration, économat, financement...),
- mise en place de projets d'activités liés au lieu d'implantation du stage,
- travaux de réflexion à partir de témoignages et de supports audio-visuels.

Encadrement potentiel : (dont intervenants spécialisés), formateurs salariés et/ou volontaires des CEMEA.

Cette présentation n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie.

ACTION LYCEE

FORMATION DE DELEGUE D'ELEVES

Intitulé de l'action : FORMATION DE DELEGUE DES ELEVES

Action proposée par : Secteur Education - Groupe Action Lycée

Objectifs de l'action :

- Maîtriser et comprendre les droits et obligations des délégués.
- Prendre conscience des circuits d'informations.
- Favoriser l'écoute et la prise de parole.
- Maîtriser la rédaction d'un compte rendu.
- Travailler la communication et la conduite de réunion.

Public visé : Tout élève élu délégué dans l'établissement, un groupe de 30 personnes (maximum) ou 8 personnes (minimum).

Déroulement de l'action : 24 heures de formation en alternance Une formation qui comporte 8 séances de 3 heures, qui se déroulent obligatoirement dans l'année scolaire.
Ou un week-end en internat extra-muros.

Modalités d'intervention et méthodes :

Travail à partir de mise en situation afin d'éviter le cour magistral qui, étant donné le moment et la situation ne favoriserait pas l'acquisition.

Notre proposition de formation est appuyée sur des méthodes actives :

- Mise en situation
- Travail en petits groupes avec restitution et exploitation en grand groupe
- Utilisation de l'audiovisuel comme "regard distanciateur"
- Favoriser le travail en autonomie (Faire émerger des projets culturels pour les jeunes)
- Tables rondes

Coût : 7 500 francs
pris en charge par le fond de vie lycéenne.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

SENSIBILISATION AUX STATUT, ROLE, FONCTIONS ET TACHES
DES DELEGUES DES ELEVES

Action proposée par : Secteur Education, Action lycée.

Objectifs de l'action :

- permettre la réflexion des participants sur l'intérêt des délégués : ce qu'ils doivent être, ce qu'ils ne doivent pas être,
- favoriser l'implication des adultes comme relais d'une entreprise démocratique.

Public visé :

Principaux, proviseurs et leurs adjoints, CPE, professeurs concernés, et autres demandeurs potentiels.

Déroulement de l'action :

1 journée à définir,
table ronde comprenant une intervention magistrale et un débat,
apport de documentation & échanges.

Modalités d'intervention et méthodes :

- Apport d'information,
- Echanges,
- Groupes de 30 participants maximum.

Encadrement potentiel : (dont intervenants spécialisés) formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

DE L'ECOLE NOUVELLE DE BOULOGNE
A L'ECOLE OUVERTE DES BOURSEAUX

Action proposée par : Secteur Education - Groupe Université

Objectifs de l'action : Témoigner d'innovations pédagogiques conduites ou accompagnées par les CEMEA

Public visé : Etudiants DUT - CS - ASC
et autres demandeurs potentiels

Déroulement de l'action :

- 1) témoignage d'une ancienne enseignante de l'école de Boulogne (2 H)
- 2) projection du film "Les Bourseaux - école ouverte" et échanges avec les étudiants (2 H)

Modalités d'intervention et méthodes :

1 et 2) groupes de 30 maximum pour permettre un échange réel

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) :

Salarié ou militant des CEMEA 92,
participation d'une ancienne enseignante de Boulogne

Cette proposition sommaire n'est que le cadre de notre
proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

PRESENTATION DES OEUVRES LAIQUES
DE VACANCES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Action proposée par : Secteur Education - groupe Université

Objectifs de l'action : Présenter les organismes associatifs laïques qui concourent à des missions d'éducation globale, organisent l'activité socio-éducative péri et para scolaire - permettre aux étudiants d'interroger les représentants de 8 de ces mouvements sur les valeurs éducatives promues sur leurs champs d'intervention.

Public visé : Etudiants de 1ères année DUT CS ASC
et autres demandeurs potentiels

Déroulement de l'action :

- 1) présentation de l'ensemble des mouvements (23 composantes) et du contexte historique de leurs créations - préparation de 8 rencontres (2 H)
- 2) rencontres (8 x 2 heures)

Modalités d'intervention et méthodes :

1) présentation de l'ensemble des interventions, présentation orale d'un document synthétique et élaboration collective de questionnaires.

2) présentation par les intervenants de leurs mouvements - réponses aux questions - échanges.

1 et 2) groupe de 20 maximum

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) : salariés ou militants des CEMEA 92, participation du responsable national du secteur enseignement des CEMEA, participation des 6 représentants d'associations confédérées , participation d'un représentant de la Confédération

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

FORMATION DES INTERVENANTS ZEP

"LA ZEP ET SON ENVIRONNEMENT"

Action proposée par : Groupe ZEP, secteur education des CEMEA des Hauts-de-Seine

Objectifs de l'action : Permettre la rencontre, l'échange, la formation, l'information réciproque des partenaires de la ZEP. Favoriser une réflexion collective sur la nécessité et l'intérêt d'une éducation globale concertée. Favoriser l'acquisition d'outils d'investigation et d'étude du milieu, de connaissance des publics.

Public visé : Enseignants et personnels de l'Education Nationale (MAFPEN), animateurs et travailleurs sociaux (CNFPT)
et autres demandeurs potentiels

Déroulement de l'action : Module 1 (3 jours) : méthodologique et de sensibilisation.
Les outils méthodologiques acquis au module 1 donneront lieu à une exploitation sur le terrain retransmise lors du 2ème module.
Module 2 (3 jours) : retransmission et approfondissement

Modalités d'intervention et méthodes :

- méthodes actives impliquant les participants, mobilisant leurs savoirs et leurs pratiques, leurs questionnements, leur expérience.
- apports méthodologiques (outils d'observation, travail d'équipe ...)
- groupe de 30 maximum : 15 (CNFPT) + 15 (MAFPEN) - priorité à l'inscription conjointe.

Encadrement potentiel : (dont intervenants spécialisés)

- formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA et intervenants.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

DES METHODES ACTIVES
POUR UNE EDUCATION CIVIQUE DE NOTRE TEMPS

Action proposée par : Secteur Education

Objectifs de l'action :

Permettre la réflexion des participants sur ce que doit être l'éducation civique aujourd'hui, le repérage de lieux ressources pour l'information civique, permettant l'approche active.

Public visé : Enseignant ayant en charge l'éducation civique,
et autres demandeurs potentiels.

Déroulement de l'action :

2 jours à définir en continu,
réflexion collective
participation à une table ronde,
apports méthodologiques,
construction de projets individuels permettant une démarche active des destinataires.

Modalités d'intervention et méthodes :

méthodes actives impliquant les participants,
apports méthodologiques (connaissances des institutions administratives et politiques, techniques d'enquête...),
travail individuel
groupe de 30 maximum

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) : formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA

Cette présentation n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie.

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

REALISER UNE ENQUETE DE TERRAIN

Action proposée par : Secteur Education

Objectifs de l'action :

- permettre l'acquisition d'outils méthodologiques au service du projet
- sensibiliser à l'interaction du milieu et des partenaires sociaux dans une démarche d'éducation globale concertée.

Public visé : Personnels travaillant dans le secteur socio-éducatif concernés par cette pratique.

Déroulement de l'action : 2 jours à définir en continu

- apports méthodologiques (techniques d'enquête, questionnaires, recueils de données et traitement ...)
- rencontre d'institutions et de travailleurs sociaux susceptibles de fournir des données
- démarrage d'un travail individuel d'enquête lié à la pratique professionnelle.

Modalités d'intervention et méthodes :

- méthodes actives impliquant les participants,
- apports méthodologiques,
- travail individuel,
- groupe de 30 maximum

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) :

formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA et intervenants

Cette présentation sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

PRESENTATION DE LA FILIERE PROFESSIONNELLE
DE L'ANIMATION

Action proposée par : Secteur Education - Groupe Université

Objectifs de l'action : donner des éléments d'information sur les 4 niveaux de la FP et les diplômes existants (modalités d'accès - contenus - débouchés) - une information sur les 3 diplômes non professionnels (BAFA - BASE - BAFD). Permettre aux étudiants de rencontrer des salariés ayant suivi une formation professionnelle à l'animation.

Public visé : Etudiants de 2ème année DUT CS ASC
et autres demandeurs potentiels

Déroulement de l'action :

- 1) présentation de la filière et préparation des rencontres (2 H)
- 2) rencontres avec les professionnels sur leurs lieux de travail (3 H)
- 3) restitutions et échanges (2 H)

Modalités d'intervention et méthode :

1) groupe de 60 : présentation de l'ensemble de l'action, présentation des filières et distribution des textes instaurant les diplômes, remise à chaque étudiant des coordonnées d'un ancien stagiaire FP et des documents lui permettant de préparer l'entretien.

2) prise de RV individuelle

3) groupe de 16 à 20 : restitutions et échanges

Encadrement potentiel (dont intervenants spécialisés) : salariés ou militants des CEMEA,
participation d'un membre de l'INFOP (*Institut de Formation Professionnelle des CEMEA*)

Cette proposition sommaire n'est que le cadre
de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

CEMEA DES HAUTS DE SEINE
FICHE DE PRESENTATION D'UNE ACTION DE FORMATION

CONDUITE DE REUNION

Action proposée par : Secteur FPC

Objectifs de l'action : Mieux maîtriser la préparation et la menée d'une réunion pour les rendre plus attractives et plus efficaces.

Public visé : Directeurs de structures de vacances ou de loisirs

Déroulement de l'action :

- 2 à 3 jours
- 10 à 15 participants

Contenus :

- 1) Typologie des réunions
- 2) Les fonctions d'animation
- 3) Approche des phénomènes de communication

Modalités d'intervention et méthodes :

- Mise en situation d'animation et analyse
- Utilisation d'outils d'observation
- Exposés et travail sur documents théoriques
- Analyse de situations

Encadrement potentiel : Formateurs volontaires et/ou salariés des CEMEA.

Cette présentation sommaire n'est que le cadre de notre proposition qui doit être discutée et approfondie

TARIFS
&
MODALITES D'ORGANISATION

Chaque demande de formation fait l'objet de notre part d'une proposition qui, après acceptation, sera incluse à une convention signée des deux parties au moins 10 jours avant le début du stage ou de l'intervention.

- Le nombre de participants est négociable pour les formations pour lesquelles il n'est pas régi par la réglementation ; il est fixé en fonction des contenus et méthodes.

- Pour les formations destinées au personnel d'une même unité de travail ; celles-ci se déroulent sur le lieu de travail : les frais de déplacement des formateurs et éventuellement la 1/2 pension s'ajoutent alors au moment de l'intervention. Les locaux doivent être aménagés comme convenu conventionnellement.

- Pour les formations destinées au personnel d'unités dispersées, celles-ci peuvent avoir lieu :

* soit dans un local mis à disposition par le prescripteur dans les mêmes conditions que précédemment,

* soit dans un local apprêté par nos soins et facturable au prescripteur.

- Pour l'ensemble des actions, le matériel nécessaire est : soit mis à disposition par le prescripteur, soit facturé.

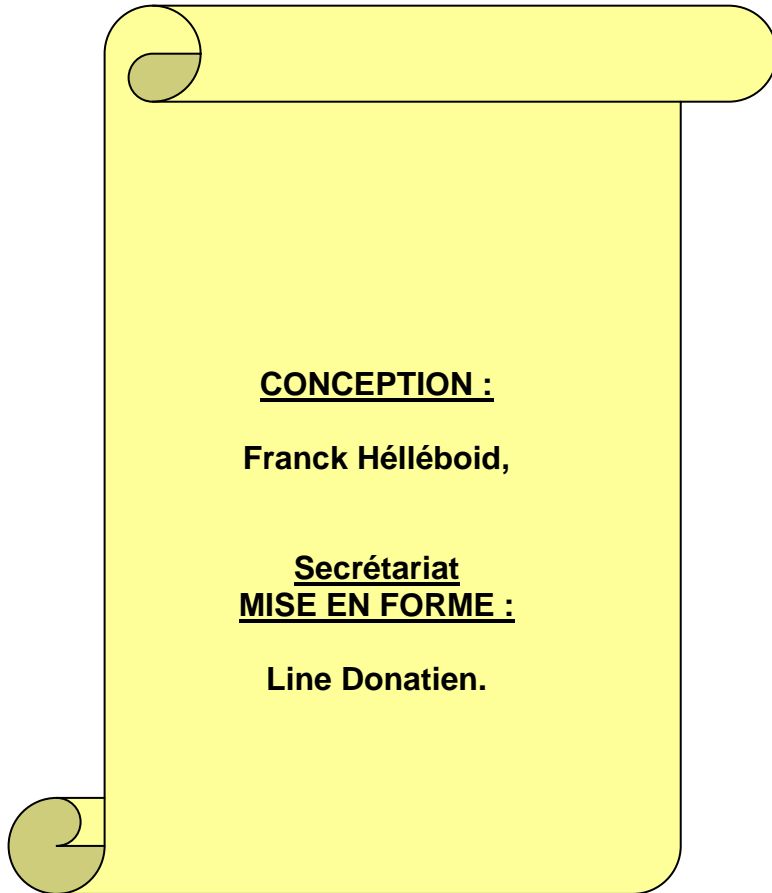
- Le tarif * 93 de base est le suivant :

Durée/ Nombre	5 à 9 part.	10 à 14 part.	15 à 29 part.	30 part. et +
1 jour	3 375 F	4 875 F	6 425 F	7 950 F
2 jours	4 900 F	7 900 F	11 000 F	14 055 F
3 jours	6 425 F	10 930 F	15 585 F	20 160 F
4 jours	7 950 F	13 955 F	20 160 F	26 265 F
5 jours	9 480 F	16 985 F	24 740 F	32 370 F

Ajouter les frais de transport et d'alimentation de l'équipe d'encadrement des stagiaires ainsi que les coûts d'éventuelles locations de locaux et de matériel.

- Pour des interventions ponctuelles le coût de l'heure-intervenant est en 1993 de 315 F (*frais de transport, alimentation, locaux et/ou matériel non compris*).

* non applicable aux prescripteurs institutionnels liés par un tarif officiel de rémunération des prestations.



CONCEPTION :

Franck Héléboid,

Secrétariat

MISE EN FORME :

Line Donatien.

Le 25 juillet 1993.



Analyses – Etudes – Audits - Conseils

La pratique déontologique, nous a parfois amené à masquer les coordonnées de certaines personnes ou institutions.

Titre du document : Classeur Matériel & Documentation.....

Date de réalisation : ...Août 1994.....

Auteur(s) : Franck HELLEBOID.....

Résumé (contenu) :

- présentation de l'organisation générale du matériel et de la documentation pour les actions de formation,
- fiches de demande de matériel et de documentation,
- fiches d'inventaire des contenus type,
- diverses consignes,
- fiche de retour et d'évaluation

l'essentiel du travail a consisté à mettre en place une organisation, permettant d'assumer la fonction logistique nécessaire à la réalisation du programme d'actions et corrélée aux moyens (matériels, financiers, humains), dont disposait l'association.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés sont réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle ils sont incorporées (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 & code pénal art. 425) des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

Classeur matériel



Vous trouverez dans ce dossier :

- La demande de matériel à nous remettre si possible 15 jours avant le début de l'action.
- Les contenus détaillés des différents colis de matériel et de documentation.* (*Sur fond jaune -matériel-, vert -documentation-*)
- Des indications sur le coût de ces colis. (*Sur fond rose*)
- Des indications pour le rangement (*Sur fond blanc*)

* Chaque colis est équipé d'une pochette étuis adhésive contenant la liste du matériel à y ranger (*ne rien écrire sur ces listes, si vous souhaitez cocher, faites le au crayon pour que cela puisse être gommé*)

Si vous en avez le temps, vérifiez que les colis soient effectivement rangés, comme indiqué sur les listes, et dans ce cas seulement, précisez sur un petit papier à glisser dans la pochette ce qu'il manque.

**Penser à rendre la feuille d'évaluation du colis qui vous a été fourni,
à la fin du stage** (*Feuille que vous trouverez à la fin de ce classeur*)

SOMMAIRE

I. IMPRIMES :

- Demandes de matériel pour les BAFA et BAFD p3
- Demandes de documentation pour les BAFA et BAFD p4
- Demande d'imprimés p5&6
- Demande de matériel pour les autres actions p7

II. DOCUMENTATION :

- Librairie - livres à vendre p8à14
- Notice pour le rangement de la documentation p15
- Documentation de base Directeurs p16
- Documentation de base animateurs p17&18
- Documentation complémentaire p19
- documentation spécifique p20

III. COLIS MATERIEL :

- Malle duplication, boîte pour écrire, boîte « bignolerie » p21&22
- Colis papiers, colis affiches, colis chutes p23
- Malle bois menuisé, quincaillerie, assortiment de bois p24à27
- Bois vert p28
- Boîte électricité p28
- Boîte terre p29
- Colis tissus laine, boîte couture p29
- Boîte peinture p30
- Malle déguisement, boîte maquillage p30&31
- Sac de sport, boîte boussoles, boîte pharmacie p32&33
- Colis convivialité p33
- Malle cordes p34
- Colis ménage p35
- Malle complémentaire, matériel complémentaire disponible p36

IV. INFORMATIONS DIVERSES :

- Jeux à vendre p37à39
- Quelques consignes quant au matériel (rangement) p40&41
- Comment fonctionne la ronéo ? p42
- Comment fonctionne le magnétoscope p43

V. FICHE d'ÉVALUATION DU COLIS.

p44

**DEMANDES DE MATERIEL
POUR LES ACTIONS DE FORMATION
ANIMATION VOLONTAIRE (BAFA/D)**

Nature du stage
Lieu du stage
Responsable du stage
Dates du stage
Date et heure de prise en charge du matériel

1 - DEMANDES COURANTES :

1 malle duplication
1 grille de stage
1 carton de papier
1 carton de chutes de papier

1 rouleau de papier blanc
1 rouleau de carton ondulé

1 malle menuiserie
1 assortiment de bois menuisé
1 panoplie bois vert
1 malle cordes
1 boîte électricité

1 colis terre
1 colis tissus laine (dont 1 boîte de couture)
1 colis jeux
1 sac de sport (dont 1 boîte à pharmacie et des boussoles)

1 colis peinture
1 malle déguisements (dont 1 boîte de maquillage)

1 colis convivialité

Ces contenus sont fournis sur tous les stages ; si vous pensez ne pas utiliser certains d'entre eux, barrez les.

2 - DEMANDES SPECIFIQUES :

D'autres matériaux et matériels peuvent vous être fournis sous réserve qu'ils soient disponibles. Précisez vos besoins ci-dessous (téléviseur, magnétoscope, projecteur, malle, cordes ...)

<u>Quantité</u> :	<u>Désignation</u> :

N.B. : Attention, seuls les colis soulignés sont fournis pour les BAFA/D

DEMANDES DE DOCUMENTATION POUR LES ACTIONS DE FORMATION

Nature du stage

Lieu du stage

Responsable du stage

Dates du stage

Date et heure de prise en charge du matériel

1) DEMANDES COURANTES :

- 1 boîte de documentation de base (cf. liste jointe)
- 1 boîte VEN
- 1 boîte de documentation spécifique (dont une pochette de documents à distribuer et des cartes topographiques du lieu de stage)
- 1 boîte de livres à vendre
- 1 boîte d'imprimés (cf. liste jointe - BAFD notamment)
- 1 malle de documentation complémentaire

Ces documents sont fournis sur tous les stages ; si vous pensez ne pas utiliser certains d'entre eux, barrez les.

2) DEMANDES SPECIFIQUES :

D'autres documents peuvent vous être fournis sous réserve qu'ils soient disponibles.

2 - 1 - *Cassettes vidéo* :*

<u>Titres</u>	<u>Provenance</u>

2 - 2 – *Livres* :*

<u>Titres</u>	<u>Auteur</u>	<u>Edition</u>

2 - 3 - *Autres documents* :

--

**Il existe à l'association un inventaire général de ce que nous possédons, auquel on peut se reporter.*

DEMANDE D'IMPRIMES

Stage:

Du:..... au:.....

Personne ayant rempli cette fiche:

N°	Intitulé	QTE	Remarques	Réf JPA-CRIDOC CEMEA
1	Congés pers tech			2251
2	Horaires pers tech			2252
3	Bulletins de salaires		rupture	
4	Notice explicative salaires		rupture	
5	Note de dépenses			3440
6	Organisation pers. tech.			383a
6'	Exercice			383b
7	Entretenir c'est à la fois			370
8	Fiche de minutage ménage			384
9	3 grandes lois alimentation			342a
10	Bases de l'hygiène alim.			342b
11	Chaque jour il faut			343
12	Choix possibles structures			345b
13	Inventaire compl. protid.			352
14	Rations alimentaires			341a
15	Inventaire de prépa culinaires			351
16	Plan alimentaire Gal (PAG)			4110/344
16'	Plan alimentaire Heb (PAH)			4120/346
17	Bon de commande			325
18	Feuilles de cahier économat			333
19	Carton de prix unitaires			4410
20	Fiche de liaison cuisine			331

N°	Intitulé	QTE	Remarques	Réf JPA-CRIDOC CEMEA
21	Relevé des princ denrées cons			4430/347b
22	Récapit des PJA			4420/347a
23	Plan de travail directeur CVL		photoc guide	
24	Cuisine collective n° 1			353
25	Cuisine collective n° 2			354
26	Sauces			355
26'	Entremets			356
26''	Pâtisserie			357
27	Décharges de responsabilité			2131
28	Reçus			3421/324
29	Fiche de séjour		DDJS	
30	Bon de commande imprimés JPA		JPA / CRIDOC	
31	Stockage entretien camping			371
32	Demande nouveau mat.			5714/363
32'	Matériel à remplacer			5713/364
32''	Matériel à réparer			5712/365
33	Inventaire			5511/361
34	Différences à l'inventaire			5711/362
00	Cahier d'économat			
01	Cahier de compta *			

+ quelques imprimés de secours

- le cahier de comptabilité complet, comprend les 10 imprimés nécessaires :

<i>notice d'utilisation</i>	3101cridoc
<i>budget général</i>	3111cridoc
<i>feuille de recettes</i>	3121cridoc
<i>feuille de dépenses</i>	3122cridoc
<i>état des sommes restant à payer</i>	3131cridoc
<i>état des sommes restant à percevoir</i>	3132cridoc
<i>CR de gestion alimentaire</i>	3133cridoc
<i>contrôle de trésorerie</i>	3141-2cridoc
<i>inventaire des stocks</i>	3151cridoc
<i>dépenses à engager par le directeur</i>	3112cridoc

VENTE DE LIVRES & DE JEUX ET JOUETS EN BOIS**AVERTISSEMENT**

Les CEMEA des Hauts de Seine peuvent vendre aux personnes intéressées du matériel pédagogique.

Ces documents et ce matériel concourent à la diffusion des idées d'éducation nouvelle promues par les CEMEA. Cette activité revêt donc un caractère militant : il ne s'agit pas d'une activité commerciale.

Ce matériel peut être acheté :

- sur l'ensemble de nos actions de formation,
- sur place aux CEMEA 92 (*l'expédition de commandes est impossible*).

Toutefois, personne n'étant particulièrement chargé de la vente sur place, il est prudent :

- 1) de prendre RV au préalable,
- 2) de s'assurer que le matériel désiré est disponible en stock.

Merci d'avance !

Le responsable du matériel et de la documentation

Le présent tarif est mis à jour au 31-08-94,

Chaque livre est normalement étiqueté en référence au tarif applicable au moment où nous l'avons acheté.

Les livres abîmés qui peuvent être soldés, sont porteurs d'une deuxième étiquette, MERCI de ne pas procéder à n'importe quelle démarque...

(E) : épuisé chez l'éditeur, (S) : scarabée.

Productions des éditions du scarabée et autres.

Liste des livres par ordre alphabétique	Prix
Aux marges de l'école	46,00
Aux quatre coins des jeux	98,00
Bons et mauvais dormeurs	35,00
Boustrophédon	98,00
Cache-cache cabane	105,00
Construire des instruments de musique	60,00
Contes de la rue de broca (tome 1)	26,00
Contes de la rue de broca (tome 2)	26,00
Crise des pédagogies corporelles	98,00
Ecole unique, à quelle condition ?	45,00
Enfant de 0 à 2 ans	60,00
Enfant de 2 à 6 ans	60,00
Enfant de 6 à 11 ans	60,00
Enfant de 11 à 15 ans	60,00
Enfants bâtisseurs	78,00
Fait ce que je te dis	55,00
Françoise Dolto	109,00
Graine de crapule	42,00
Jeux traditionnels et sportifs	262,00
JPA "spécial législation"	40,00
Livre d'or de la chanson française	85,00
Machine à éduquer	42,00
Marionnettes	85,00
Petit collègue très ordinaire	63,00
Premiers jeux	16,00
Projet Aloïse	73,00

Querelles d'école	42,00
-------------------	-------

Terre	32,00
Troubles à l'adolescence	32,00

Vive le sommeil	95,00
-----------------	-------

Productions internes aux CEMEA,

Lianes, arbres, arbustes	
CEMEA Toulouse	50,00
Provoquer le jeu	
CEMEA Toulouse	50,00
Le petit oiseau	
CEMEA Toulouse	50,00
Mots en jeux, en jeux des mots	
CEMEA Toulouse	50,00
Vert en prose (mini-guide nature)	
CEMEA Auvergne	20,00
Jeux pouvant se jouer à l'intérieur	
CEMEA Bretagne	65,00
Classes transplantées, pourquoi, comment ?	
CEMEA 92	15,00
Milieu facteur de développement des personnes	
CEMEA 92	16,00
Les CV offrent ils une place aux enfants en difficultés	
CEMEA 92	25,00
Jeux rituels	
CEMEA Créteil	35,00
Intégration des enfants et ados handicapés en milieu scolaire	
CEMEA - ESM	15,00
Favoriser l'activité des enfants	
CEMEA Haute-Normandie	35,00

Productions de CEMEA-Publications,

Liste par ordre alphabétique	prix
------------------------------	------

Les cahiers de VEN (Vers l'Education Nouvelle)

Activités manuelles des bois et des champs (E)	36,00
Agir au fil de la journée	36,00
Agir dans l'école (E)	36,00
Alimentation en CV	36,00
Aménagement de plein air	36,00
Apprendre à lire	42,00

Couteau, des jouets	36,00
---------------------	-------

Dans le vent	36,00
Diriger, qu'est-ce que c'est ?	42,00

Jouets et objets des bois et des champs	36,00
---	-------

Lecture dans les collectivités	36,00
--------------------------------	-------

Moyens de découverte du milieu	36,00
Moyens d'investigation du milieu	36,00

Planche, un jouet	36,00
Plein air, sur terre, sous terre	36,00
Premières relations avant 3 ans	36,00

Vacances collectives à 4 ans	36,00
Vacances d'adolescents (tome I)	36,00
Vacances d'adolescents (tome II)	36,00
Vers des jeux sans animateurs	36,00
Vie active avant 3 ans	36,00
Vie quotidienne, les repas	42,00
Vivre avec les autres avant 3 ans	36,00

Sécurité	26,00
----------	-------

Les hors-série, numéros spéciaux de VEN

Activité ludique	35,00
------------------	-------

Biologie des comportements	35,00
Bouteille à moitié pleine	50,00

Collège	40,00
---------	-------

Ecole maternelle	35,00
Enfants lisent	18,00
Enfant, l'escalade et la montagne	30,00
Enfant et l'ordinateur	40,00
Enfant et l'aménagement de la cité	100,00
Etre l'animateur en CV	75,00

Jeunes d'autres cultures	40,00
--------------------------	-------

Séjour de neige	30,00
Spécial classes de découverte	40,00
Sports enjeux	45,00

Vacances familiales (E)	27,00
-------------------------	-------

Les revues de VEN

Cahier de l'animateur	15,00
Cahier du directeur	15,00

Cahier de l'animation vacances loisirs	37,00
Cahier de l'animation (années précédentes)	15,00

Autres publications VEN

Activités des quatre saisons	200,00
------------------------------	--------

Fichier de jeux	64,00
CEMEA/Le centurion	
Livre lumineux des étoiles	99,00
CEMEA/Bayard-presses	
La forêt	79,00
Ecritures, signes et codes secrets	79,00
Les jardins	79,00
CEMEA/Hachette	
Animaux -les 12 titres-	55,00
Cassettes audio,	
Un bal t'es beau	75,00
Iya iyao iyoliyo olélé (enfants des Grésillons)	40,00

Livres à vendre, "ACTIVITES DRAMATIQUES",

Liste alphabétique	Prix
Déguisements improvisés	45,00
Enfant, le jeu, le théâtre	50,00
Fête en tête	79,00
Fernand raynaud	45,00
Georges Courteline	28,00
Jeux pour acteurs et non-acteurs	85,00
Lecture par le jeu dramatique	84,00
Maquillage de fantaisie	69,00
Mise en scène dans le théâtre amateur	65,00
Petites marionnettes	70,00
Petits modelages	100,00
Théâtres d'ombres	90,00
Théâtre de l'opprimé	68,00
Vive le carnaval	68,00

Livres à vendre, "JEUX dans l'EAU"

Allo l'eau (E)	78,00
Bébés à la piscine	55,00
Eaux troubles	95,00
Gullivore (l'eau)	55,00
Jeux de sable et d'eau	29,00
Jouons l'eau	72,00
Pratiques aquatiques du bébé	98,00

A LIRE ABSOLUMENT !

NOTICE POUR LE RANGEMENT DE LA DOCUMENTATION

(Ou: "comment tout faire pour ne pas jouer avec les nerfs du technicien chargé de la documentation! ")

Vous disposez de plusieurs types de documents repartis dans cinq contenants bien différenciés.
Chaque document peut être repéré comme appartenant à tel ou tel contenant grâce à un système simple d'identification, j'ai nommé :
"La GOMMETTE"!

LES cinq contenants EXISTANTS SONT:

1/ UNE BOITE " DOCUMENTATION DE BASE " *(en plastique transparent)*

Les documents qui s'y trouvent sont marqués:

- d'une gommettes **ROUGE** (s'il s'agit d'une documentation animateur)
- d'une gommettes **NOIRE** (s'il s'agit d'une documentation directeur)

2/ UNE MALLE " DOCUMENTATION COMPLEMENTAIRE " (métallique, noire ou bleue)

Les documents qui s'y trouvent sont marqués:

- par des gommettes de différentes couleurs.

SAUF ROUGE ET NOIR (évidement!), suivant le registre thématique auquel ils appartiennent.

Exemples : VERT environnement nature, JAUNE activités, VIOLET connaissance des enfants etc...

(Ce repérage thématique est surtout destiné à faciliter la préparation de la malle)

3/ UNE BOITE V.E.N. *(en bois, peinte en vert foncé)*

-les VEN qui s'y trouvent ne sont marqués d'aucune gommette, ils sont rangés logiquement suivant leur numérotation et sont au nombre de 125.... Et accompagnés d'une brochure thématique permettant leur utilisation (CE NE SONT JAMAIS DES "HORS SERIE" OU "DES CAHIERS).

4/ UNE BOITE " LIVRES A VENDRE " *(en plastique rose)*

-les documents qui s'y trouvent (et qui sont donc destinés à être vendus -oui oui!-) ne doivent pas remplacer des documents d'autres malles!

Merci d'insérer vos feuilles de vente dans votre comptabilité et de ne pas les laisser dans la pochette violette (qui elle reste dans sa boîte !)

5/ UNE BOITE "DOCUMENTATION SPECIFIQUE" *(en plastique, sans couvercle)*

*- contenant des documents dont la liste est inscrite sur la boîte elle même,
Ces documents ne portent aucune gommette.*

MERCI DE RESPECTER LE MODE DE CLASSEMENT CELA FACILITERA LE TRAVAIL DE CHACUN.

BON STAGE, BON RANGEMENT !

DOCUMENTATION DE BASE DIRECTEURS

I. VEN (vers l'éducation nouvelle) -il y en a 12-

- 1 les repas (VEN)
- 1 jeux traditionnels marshall
- 1 diriger (VEN)
- 1 animation socio-éducative et culturelle (VEN)
- 1 partir (VEN)
- 1 autres cultures (VEN)
- 1 biologie des comportements (VEN)
- 1 ouvrir l'école (VEN)
- 1 apprendre à lire (VEN)
- 1 lecture dans les collectivités (VEN)
- 1 adaptation des jeunes enfants (VEN)
- 1 économat (VEN)
- 1 la sécurité (VEN)

II. Autres documents -il en a 32-

- 1 JPA 333 (spécial législation)
- 1 mots en jeu
- 1 de l'éducation du corps à celle de l'esprit
- 1 eutonie
- 1 enfants handicapés
- 1 jouons l'eau
- 1 vie sociale des enfants
- 1 l'enfant et le jeu
- 1 drogue informer prévenir
- 1 laisser l'eau faire
- 1 eaux troubles
- 1 au 4 coins des jeux
- 1 l'enfant de 0/2 ans
- 1 enfant 2/6 ans
- 1 l'enfant de 11/15 ans
- 1 enfant 6/11 ans
- 3 le SIDA
- 2 prévention toxicomanie
- 1 la forêt
- 1 signes et messages secrets
- 1 fichier jeux sportifs (copie)

- 1 GUIDE Enfants et Espaces (CRIDOC) -2 tomes, comptent pour 1 document-
- 1 convention SNOGAEC
- + 3 copies
- 1 DIAPORAMA "le sommeil"
- 1 DICTIONNAIRE
- 1 brochure salaires

Consignes pour le rangement :

Les 44 documents que vous trouverez dans cette boîte sont obligatoirement équipés d'une gommette noire, les documents porteurs de gommettes d'autres couleurs ne se rangent pas dans cette boîte :

MERCI DE NE PAS MELANGER LES DOCUMENTS.

Au retour signaler les manquants au crayon en les entourant sur cette liste

DOCUMENTATION DE BASE ANIMATEURS

1. Hors-série V.E.N : (IL Y EN A 37)

- 1 -activités manuelles des bois et des champs
- 2 - agir au fil de la journée
- 1 - biologie des comportements
- 2 - dans le vent
- 1 - des aménagements de plein air
- 1 - des moyens de découverte du milieu naturel
- 1 - jouets et objets des bois et des champs
- 1 - l'activité ludique
- 2 - l'alimentation en centre de vacances
- 2 - vie quotidienne, les repas
- 1 - l'école maternelle
- 1 - lecture dans les collectivités
- 1 - l'enfant, l'escalade, la montagne
- 1 - les jeunes d'autres cultures
- 1 - les vacances collectives
- 1 - les vacances familiales
- 1 - partir pour apprendre (classes de découvertes)
- 1 - plein air sur terre, sous terre
- 1 - premières relations avant 3 ans
- 1 - séjours de neige
- 1 - sports en jeux
- 1 - un couteau...
- 2 - une planche un jouet
- 1 - une vie active avant 3 ans
- 1 - vacances collectives à 4 ans
- 1 - vacances d'adolescents tome I
- 1 - vacances d'adolescents tome II
- 1 - vers des jeux sans animateur
- 1 - vivre avec les autres avant 3 ans
- 1- la carte et la boussole
- 1 -.la sécurité dans les activités

2. Documents divers : (IL Y EN A 30)

- 1 - marionnettes (Bordat)
- 1 - la terre
- 1 - être l'animateur
- 1 - cache-cache cabanes
- 1 - boustrophédon
- 1 - graine de crapule
- 1 - 4 coins des jeux
- 1 - construire des instruments
- 1 - album papier (père castor)
- 1 - contes de la rue de broca
- 1 - tissage (FFC)
- 1 - les énergies (FFC)
- 1 - la forêt
- 1- écritures et messages secrets
- 1- fichier activités des 4 saisons
- 1 - le sida
- 1 - convention de l'animation (SNOGAEC)
- 8 - livrets de chants
- 1 - guide JPA (cridoc) -2 tomes, comptent pour 1 document-
- 1 - JPA 333 (spécial législation).
- 1- DICTIONNAIRE
- 1- DIAPORAMA "le sommeil"
- 1 -fichier jeu VEN (copie)

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

Vous trouverez dans cette boîte les 67 documents précités.

Une documentation complémentaire vous est fournie en fonction de l'action encadrée et de vos demandes, celle-ci se trouve dans un autre contenant : MERCI DE NE PAS MELANGER LES DOCUMENTS.

Au retour, signaler les documents manquants par une liste à déposer sur le dessus de la boîte.

Stage :

DOCUMENTATION COMPLEMENTAIRE *

**REFERENCES DES DOCUMENTS FOURNIS
POUR INVENTAIRE EN FIN DE STAGE**

*(ces documents vous sont fournis : en fonction de vos demandes, du thème et des contenus du stage, de ce qui est disponible à l'association -compte tenu de l'ensemble des actions en cours-)

- NUMEROS:

(Il s'agit d'un petit numéro manuscrit, qui se trouve au dos de chaque document sur une étiquette informatique)

1- /.....////

2- /.....////

3- /.....////

4- /.....////

5- /.....////

6- /.....////

7- /.....////

8- /.....////

9- /.....////

10- /.....////

11- /.....////

12- /.....////

13- /.....////

14- /.....////

15- /.....////

Nombre total de documents fournis :

DOCUMENTATION SPECIFIQUE

Cette boîte qui est l'une des 5 colis de documentation fournis sur les stages (*Documentation de base / documentaire complémentaire / boîte VEN / livres à vendre / documentation spécifique*) contient des documents réalisés, copiés ou rassemblés par nous-mêmes.

L'inventaire de ces documents est précisé sur les boîtes mêmes (adhésif blanc Veleda).

Il s'agit en général :

- des classeurs réalisés par nous mêmes :
 - * classeur papier (gris)
 - * classeur jeux et jouets (gris)
 - * classeur vert (connaissance des enfants)
 - * classeur rose (aménagement)
 - * classeur jaune (cuisine et camping)
 - * classeur rouge (imprimés directeur) -pour les BAFD-
- de la pochette documents à distribuer aux stagiaires :
 - * anciens numéros de VEN, journaux, plaquettes pédagogiques
- des VHS (vidéo de base comprenant plusieurs titres et / ou de cassettes originales se rapportant aux thèmes et contenu du stage)
- du relieur VEN comprenant les 10 numéros parus

MERCI DE LES FAIRE RANGER DANS CETTE MEME BOITE

(Ce qui garantit l'effectuation de l'inventaire de chaque colis)

Nota : aucun document avec gomme ne se range dans cette boîte.

MALLE DUPLICATION

- 1 Ronéo à alcool
- 3 ramettes papier DUPLI
- 4 règles métalliques 30 cm
- 4 règles métalliques 60 cm
- 1 ruban adhésif PVC
- 1 enveloppe armée (carbones usagés)
- 1 litre d'alcool hectographique
- 1 pochette de carbones hecto
- 1 bloc de brouillons
- 1 jeu de petits papiers

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

Ranger dans cette malle les boîtes :

- pour écrire
- « bignolerie »

Trier les carbones ; rendre la bouteille d'alcool même vide ; les contenus soulignés sont du matériel fongible (*ne le cherchez pas s'il a été utilisé sur le stage...*)

Nettoyer la ronéo

MERCI

CONTENU DES BOITES POUR ECRIRE

8 MARQUEURS BLEUS, 8 MARQUEURS NOIRS, 8 MARQUEURS ROUGES,
8 MARQUEURS VERTS,

6 FEUTRES A L'EAU BLEUS, 6 FEUTRES A L'EAU NOIRS, 6 FEUTRES A L'EAU ROUGES,
6 FEUTRES A L'EAU VERTS,

12 CRAYONS DE BOIS, 12 STYLOS A BILLE

3 GOMMES,

3 FEUTRES A TABLEAU, 3 FEUTRES A TABLEAU (2 couleurs)

1 BOITE DE CRAIES

1 POCLETTE DE GOMME A COLLER

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

Vérifier que les crayons fonctionnent, jeter ceux qui ne fonctionnent pas, les attacher avec un élastique par couleur. Ranger cette boîte dans la malle duplication

Contenu de la boîte « bignolerie »

3 agrafeuses (+3boites)
 3 rouleaux de scotch (+3 dévidoirs)
3 colles universelles (tubes)
1 colles fortes plastiques
 3 taille-crayons
 2 pots de colle
 1 boîte d'épingles
 1 boîte d'élastiques
15 bracelets larges
5 stick de colle
 1 pince àagrafer (+1boite)
 3 cutters (+lames)
 1 boîte de punaises de couleur
 1 boîte de trombones
 1 boîte d'attaches parisiennes
 2 paires de grands ciseaux
 10 paires de petits ciseaux
 3 compas
2stylo blancs

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

*Jeter tubes et stick de colle vides ou percés,
 Conserver les pots, les dévidoirs et boîtes plastiques, (même vide !)
 Les nettoyer, ranger cette boîte dans la malle duplication*

CONTENU DU COLIS PAPIER

1 main de papier couleur non gommée
1 main de kraft brut
1 main de kraft teinté (3 couleurs)
1 pochette de papier serpent
3 feuilles de papier cristal
3 feuilles de calque
3 cartes à gratter
3 cartolines colorées
3 cartolines brutes
3 cartolines blanches
10 feuilles de canson (5 couleurs)
3 feuilles de couleur métallisée
1 main de petites affiches
des règles de carton
3 feuilles de carton souple
3 feuilles de papier sulfurisé
3 feuilles de carton fort
3 feuilles de carton souple

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

ne conserver dans la valisette que les feuilles entières, vierges, et propres, ranger dans le carton chutes les autres feuilles.

CONTENU DU COLIS AFFICHAGE

1 main de petites affiches CEMEA (affiches carrées)
1 jeu d'affiches expo-CEMEA 92 (3+3)

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

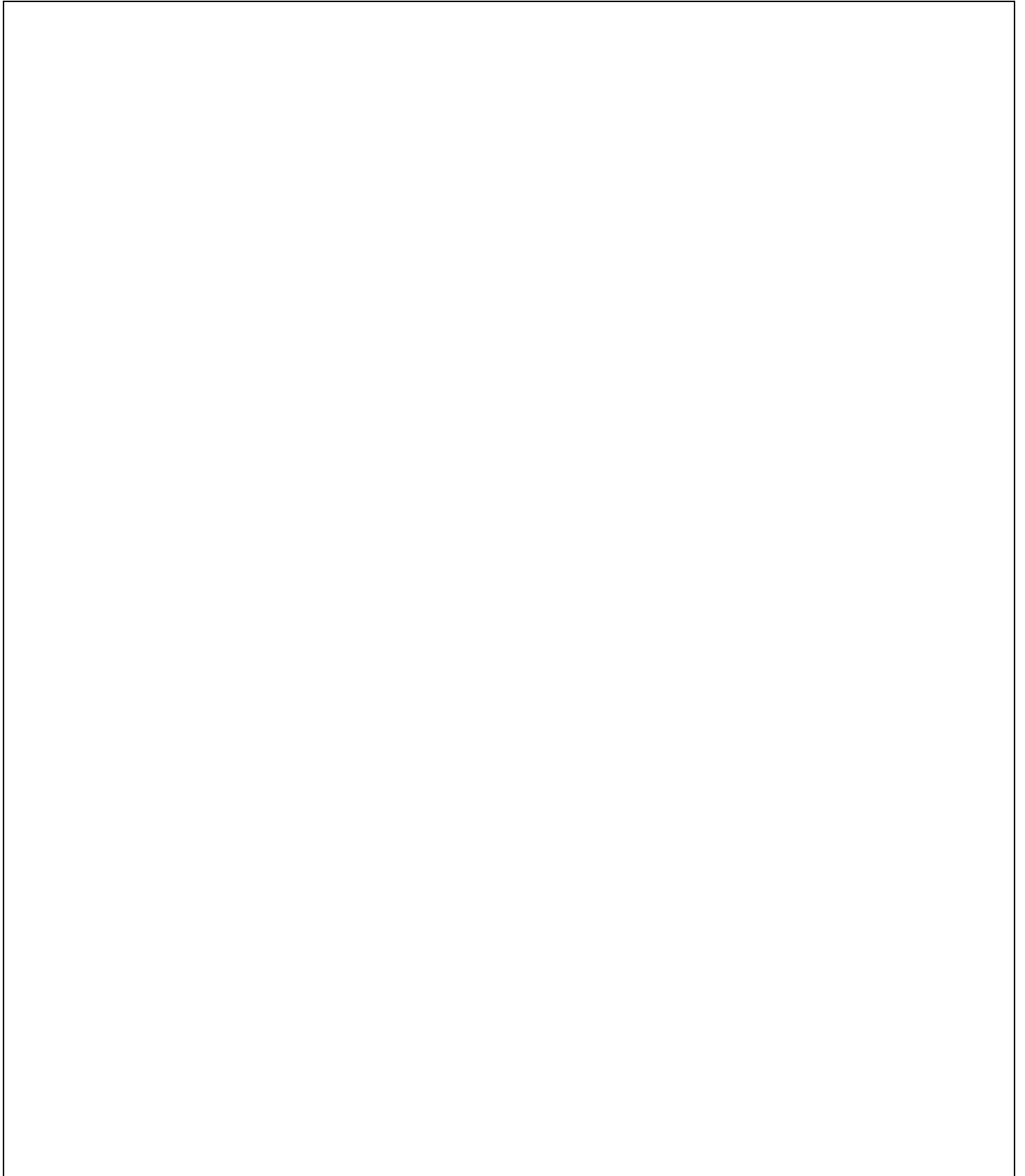
Ne conserver que les affiches réutilisables, pour ne pas les abîmer, éviter le scotch, préférer les épingles ou les punaises, attention aux affiches expo, elles coûtent particulièrement cher.

Malle bois

1 cruciforme
6 tournevis
3 mètres
3 opinels
3 pinceaux à colle
1 perceuse
1 rallonge électrique
1 scie cloche
12 mèches à bois
2 scies à découper (ou scies à main)
1 scie à onglets
1 boîte à onglets
1 pointe carrée
7 vrilles
1 scie à métaux
2 pinces téléphone
2 pinces universelles
1 cisaille à main
2 tenailles
1 scie sauteuse
5 lames à bois
5 marteaux
6 râpes
1 brosse à râpes
4 scies égoïnes
5 serre-joints
2 lames scie à métaux
5 calles à poncer
3 équerres
7 ciseaux à bois

consignes pour le rangement :

*Se reporter au plan pour ranger,
Nettoyer les outils sans jamais les mouiller.
Les graisser et/ou les savonner à sec.*



Plan de la malle bois

QUINCAILLERIE

- 2 fermoirs
- 4 charnières
- 2 équerres
- 1 pot de graisse
- 1 chiffon
- 1 savonnette
- 1 rouleau de fil de fer
- 1 pot de colle à bois
- 1 pot de vernis bois
- 2 recharges de papier de verre (un fin, un moyen)

Clouterie :

	Têtes plates	tête d'homme
petits	1 boîte	1 boîte
moyens	1 boîte	1 boîte
grands	1 boîte	1 boîte
rondelles :	1 boîte	

Visserie :

	aglo-cruciformés	fente droite
petites	1 boîte	1 boîte
moyennes	1 boîte	1 boîte
grandes	1 boîte	1 boîte

- cavaliers : 1 boîte
- chevilles à bois:1 boîte
- 5 crayons de bois

CE CASIER SE TROUVE DANS LA MALLE BOIS

ASSORTIMENT DE BOIS

- 2 contreplaqué okoumé Ep 10mm - 122x125 cm
- 1 contreplaqué okoumé Ep 5 mm - 122x125 cm
- 1 contreplaqué okoumé Ep 3 mm - 122x125 cm
- 5 tasseaux de 10 x 10
- 5 tasseaux de 20 x 20
- 5 plinthes de 50 x 10
- 5 tourillons 0 <
- 5 ronds 0 >
- 10 tubes PVC
- 10 bambous
- 1 boîte à chutes*

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

Pour éviter le gâchis,

Permettre le rangement dans de bonnes conditions,

toujours demander aux stagiaires d'effectuer toutes leurs découpes en carrés à angles droits (90°).

Regrouper les chutes par catégories et longueurs équivalentes.

** ne conserver dans la boîte à chutes, que les chutes réutilisables qui y rentrent. (coupées en angles droits, propres, sans clous...)*

BOIS VERT

- 2 opinel
- 1 pelle US
- 1 scie à bûche 1 main
- 1 scie à bûche 2 mains
- 1 scie courbe
- 1 massette
- 1 machette
- 1 plane

*NETTOYER LES OUTILS
SANS JAMAIS LES MOUILLER*

Contenu de la boite électricité

- 1 douille prise
- 2 ampoules à vis
- 2 ampoules à baïonnettes
- 2 multiprises
- 2 rallonges
- fil électrique
- 1 tournevis d'électricien
- 2 interrupteurs
- 2 prises (male & femelle)
- 1 chatterton
- 2 ramettes de domino
- isolant liquide (ou vaseline)
- 2 douilles à vis
- 2 douilles à baïonnettes
- fusibles
- ciseaux
- 1 rallonge à douille
- 1 lampe électrique
- + pile et ampoule
- 1 grande rallonge (prise terre)

Consignes pour le rangement :

Nettoyer la boite et son contenu, faire l'inventaire.

Boîte terre/modelage

- 1 pain de terre rouge**
- 1 pain de terre noire**
- 6 spatules en bois**
- 6 spatules en fer**
- 1 fil à couper le beurre**
- des sacs plastiques**
- 1 boîte de colle à papier**
- 1 rouleau à pâtisserie**
- 10 plaques de travail**

Consignes pour le rangement :

*Nettoyer à fond contenant et contenu
Bien emballer la terre, pour éviter qu'elle ne sèche.*

CONTENU DE LA BOITE COUTURE

- 5 BOBINES DE FIL (plusieurs couleurs)
- une boîte de boutons
- une boîte d'épingles
- un mètre de couture
- 3 dés à coudre
- une paire d'aiguilles à tricoter
- une paire de ciseaux de couture
- 2 crochets à tricoter
- 1 pochette d'aiguilles à coudre
- 1 pince à coudre

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

*CETTE BOITE SE RANGE DANS LE COLIS TISSUS-LAINE,
QUI CONTIENT ÉGALEMENT :*

- 12 pelotes de laine (plusieurs couleurs)
- des chutes de tissu.

Boîte peinture

les couleurs primaires :

- 5 gouaches en poudre - 5 gouaches en pâte - 5 gouaches liquides

- 1 flacon de brou de noix

- 5 couleurs d'encre

- 1 flacon de colle vinylique

- 1 flacon de vernis pour gouache

- 1 cuvette - 5 mini bâches

- 12 brosse à peindre - 20 pinceaux

- 1 rouleau à lino - 8 brosse à dents

- 6 rouleaux à gouaches - 2 mini rouleaux

- 2 pochoirs

- 1 pochette de coton tige - 1 pochette de pailles

- 7 épongettes - 7 bouchons de liège

- 3 porte-plumes - 1 boîte de plumes

- 2 bougies

- 2 chiffons

des gobelets

Consignes pour le rangement :

*Faire **nettoyer** la boîte et son contenu, ne pas jeter les pots (même vides)*

Boîte maquillage

5 pots à maquiller (rouge, jaune, bleu, blanc, noir)

5 fonds de teint

5 crayons gras (rouge, jaune, bleu, blanc, noir)

3 paillettes (rouge, jaune, bleu)

3 crayons à oeil (rouge, bleu, noir)

1 lait démaquillant, 1 sachet de coton à démaquiller

4 pinceaux fins

1 miroir

1 fard à paupières

1 pince à cheveux

3 rouges à lèvres

Consignes pour le rangement :

Nettoyer à fond contenu et contenant, bien refermer les pots, ranger cette boîte dans la malle déguisement

MALLE DEGUISEMENTS

- 12 robes
- 13 chemises
- 6 pantalons
- 7 manteaux
- 3 chapeaux
- 1 sac
- 10 portemanteaux
- 5 couleurs de crépon

CONSIGNES POUR LE RANGEMENT :

Vérifier que les vêtements ne soient ni découpés, ni déchirés.

Y RANGER LA BOITE DE MAQUILLAGE

CONTENU DU SAC DE SPORT

1 ballon plastique
1 boîte avec billes, élastique, osselets, raccord, aiguilles à ballon
6 balles de tennis, 3 balles de plastique
1 pompe
1 batte
1 freesbee
1 ballon de rugby
1 ballon de foot
4 drapeaux
16 x 3 couleurs foulards
1 pot de graisse
3 craies
Boîte boussoles
bâtons du diable (3 morceaux !)

Consignes pour le rangement :

*Graisser les ballons et les regonfler si nécessaire
y ranger les boîtes "boussoles" & "pharmacie"*

Boîte boussoles

5 boussoles
3 compte-fil

consignes pour le rangement :

*y faire particulièrement attention, c'est petit (donc ça se perd facilement)
fragile et coûteux !...
A ranger dans le sac de sport*

CONTENU DE LA BOITE PHARMACIE

1 tube d'aspirine effert., 1 tube d'aspirine effert.
 1 thermomètre
 1 vaseline
1 bande velpo
1 tube d'émoclar
1 rouleau de sparadra, 1 rouleau de microporeux
1 tube de parfenac
 1 flacon d'alcool (**pour nettoyage du matériel seulement !...**)
 1 flacon d'antiseptique
6 compresses stériles (pour les pansements seulement!...)
1 poudre séchante
de la gaze sous gaine (pour nettoyer les plaies)
1 grande bande de nylon, 1 petite bande de nylon
du coton (pour nettoyage du matériel seulement ! ...)
 1 pince à écharde
 1 paire de ciseaux
 1 lot d'épingles à nourrice

Consignes pour le rangement :

Jeter les produits périmés en conservant tout flacon (même vide)

Contenu du colis convivialité

1 cafetière électrique
 1 boîte à sucre
 1 plateau
 35 timbales
 10 petites cuillères, 3 couteaux, 3 fourchettes, 3 cuillères à soupe
 1 boîte à café

Éventuellement,

3 paquets de café moulu
1 kg de sucre
1 boîte de thé (infusettes)
1 boîte de cacao
1 kg de biscuits (sablés)
1 boîte de lait
 1 jeu de tarot, 1 jeu de carte

Consignes pour le rangement :

Enfermer bien hermétiquement les denrées périssables, laver le matériel à fond. Envelopper la cafetière dans son plastique à bulle

MALLE CORDES

- 1 porteuse**
- 2 guides**
- 1 roll de cisal**
- 1 poulie pour les tyroliennes**
- 3 roulettes (caisses à savon)**
- 1 corde de nylon**

Consignes pour le rangement :

Ne pas ranger les cordes mouillées, (ça moisit !...)

Si vous n'avez pas le temps de les faire sécher, sur place, ouvrir la malle à l'arrivée & les étendre.

RANGER SUR LE DESSUS :

Les chutes de ficelles propres de plus de 10 mètres en pelotes

COLIS MENAGE

1 flacon de détergent
1 flacon d'eau de Javel
1 flacon de White Spirite
1 flacon de poudre à récurer
1 chiffon
2 éponges
2 tampons à récurer
1 serpillière
1 balayette
1 pelle
1 paquet de lessive St-Marc
1 flacon d'alcool à brûler

Consignes pour le rangement :

*Vérifier que les flacons et le paquet soient bien refermés ;
Penser aussi à rincer les éponges et la serpillière. merci!*

INVENTAIRE DU MATÉRIEL SPECIFIQUE DISPONIBLE

Malle camping

Malle jeux dans l'eau

Malle activités dramatiques

Malle menuiserie ébénisterie

Malle chambres à air

Malle ADTS

Boite nature

Lecteur vidéo

Lecteur enregistreur vidéo

Moniteur N&B

Téléviseur couleur

Caméscope

Projecteur diapos

Lecteur de cassettes audio

Console informatique T07

Console informatique M06

Moniteur informatique

VENTE DE JEUX & JOUETS EN BOIS**QUELQUES EXPLICATIONS****Pourquoi vendons-nous ces jeux ?**

- 1) Ils sont fabriqués artisanalement par un militant des CEMEA avec un vrai souci de qualité.
- 2) cela nous permet de les faire "tester" en stage ^par des acheteurs potentiels, et donc de bénéficier de colis jeux perpétuellement renouvelés avec du matériel neuf.
- 3) le camarade qui les fabrique nous "ristourne" 20 % sur le montant des ventes, ce qui va nous permettre d'accélérer le renouvellement des contenus et contenants du matériel de stage, auquel ces sommes seront intégralement consacrées.

En effet, si pour ce qui est du fongible nous disposons d'un budget, pour ce qui est de l'investissement le retard d'équipement est important ... !

Cette vente de jeux, c'est donc l'affaire de tous et de chacun, pour que nous bénéficions d'un matériel plus rapidement renouvelé.

Le responsable du Matériel.

Principaux tarifs des jeux à vendre

Réf.	Désignation	Prix TTC
g1h	grains du roy (petit mod)	70,00
al	aligne 4	70,00
th	tour de hanoï (rectang)	55,00
th1h	tour de hanoï	70,00
s1	solitaire (petit mod)	125,00
	solitaire (de voyage)	58,00
d20h	dames chinoises (diam 305)	180,00
d10	dames chinoises (pions bois)	110,00
d1h	dames chinoises (diam 250)	145,00
r	réversi	150,00
m1	marelle	100,00
fr	fermer la boite	95,00
	hexagone	48,00
bg1	baguette (bézette)	55,00
d40h	dames chinoises (grand mod)	225,00
x1h	4 X 4 (petit mod)	75,00
w1	awélé simple	175,00
w2	awélé double	240,00
w3	awélé plat (kalaha)	90,00
	toupies grandes	18,00
	toupies petites	6,00
	tangram	35,00
ar	âne rouge	40,00
	piste de dés	35,00
v	virolon	60,00
y2	yoyo (grand mod)	23,00
	trésor de Kharam	38,00
	bilboquet	30,00
	paire de tremblote	35,00
	grains du roy (grand mod)	130,00
	barricades	150,00
	carré magique	50,00
	mini marelle	29,00
	mini dames chinoises	29,00
	tic tac toc	29,00
	mini solitaire	29,00
	serpent chinois	24,00
	minigolf	29,00

Contenu souhaitable d'une boîte de jeux à vendre

4 tremblotes
1 grain du roy
1 aligne 4
1 tour de hanoï
1 solitaire
1 mini-dames chinoises
1 baguette
1 4 X 4
1 awélé simple
3 grandes toupies
1 tangram
1 ane rouge
1 piste de dés
1 virolon
2 grands yoyo
10 petites toupies
1 trésor de karam
1 bilboquet
1 serpent chinois

*soit, 34 jeux,
s'il est constitué de cette façon, le colis contient
1332 frs de marchandises et nous coûte 1065,60 frs !*

Consignes pour la vente :

Les jeux sont aussi là pour être utilisés, mais ils doivent l'être dans des conditions satisfaisantes (sans risque de détérioration). qui casse paie sa casse...

Pour identifier un jeu, vous trouverez dans le colis une brochure de présentation, les boites sont équipées des références et des prix.

Consignes pour le rangement :

Vérifier que tous les jeux invendus soient restitués,
Vérifier que tous les jeux soient rendus complets,
Les remettre dans leur emballage d'origine

QUELQUES CONSIGNES QUANT AU MATERIEL*(rangements)*

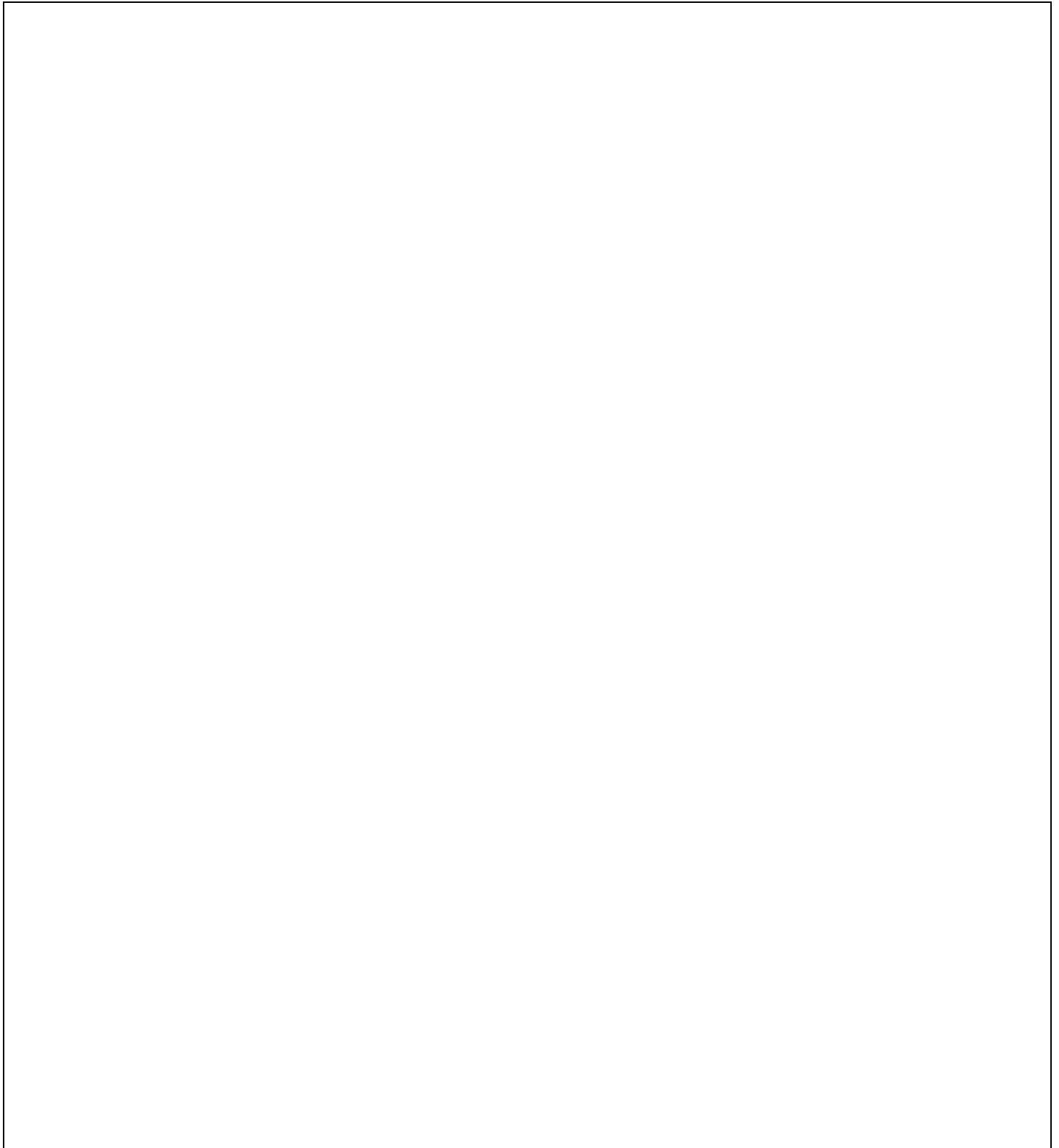
- Essayer de repérer ce que contiennent les malles, les caisses PVC, les boites.
- Les restituer dans le même état avec le même contenu (ne pas y ajouter de matériel acheté en cours de stage - rendre celui-ci dans un carton à part). cf. les listes d'inventaire qui se trouvent dans chaque colis.
- Ne ranger ni corde, ni matériel mouillé sans le signaler (risque de moisissures).
- Les petites chutes de bois sont à jeter, les tasseaux à lier à l'aide de PVC brun par tailles et sections égales.
Les plaques (oukoumé) doivent être sciées en angles droits.
- Pour le retour,

Il est nécessaire que votre quai soit rangé dans l'ordre (cf. plan ci-joint).

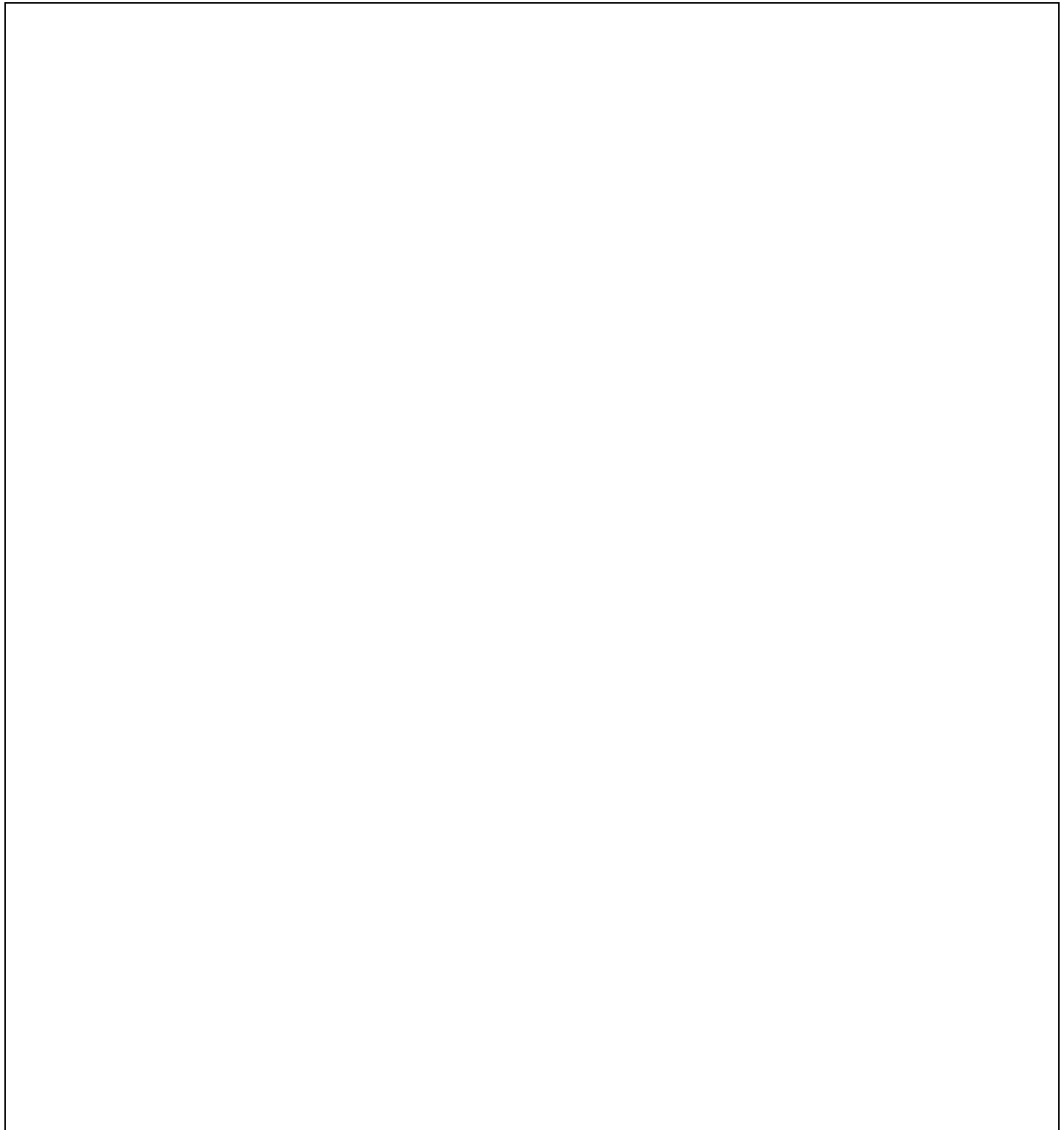
Il faut donc que quelqu'un, éventuellement un stagiaire, supervise ces rangements au sous-sol.

Ce rangement facilite le travail de remise en état du colis pour le départ suivant.

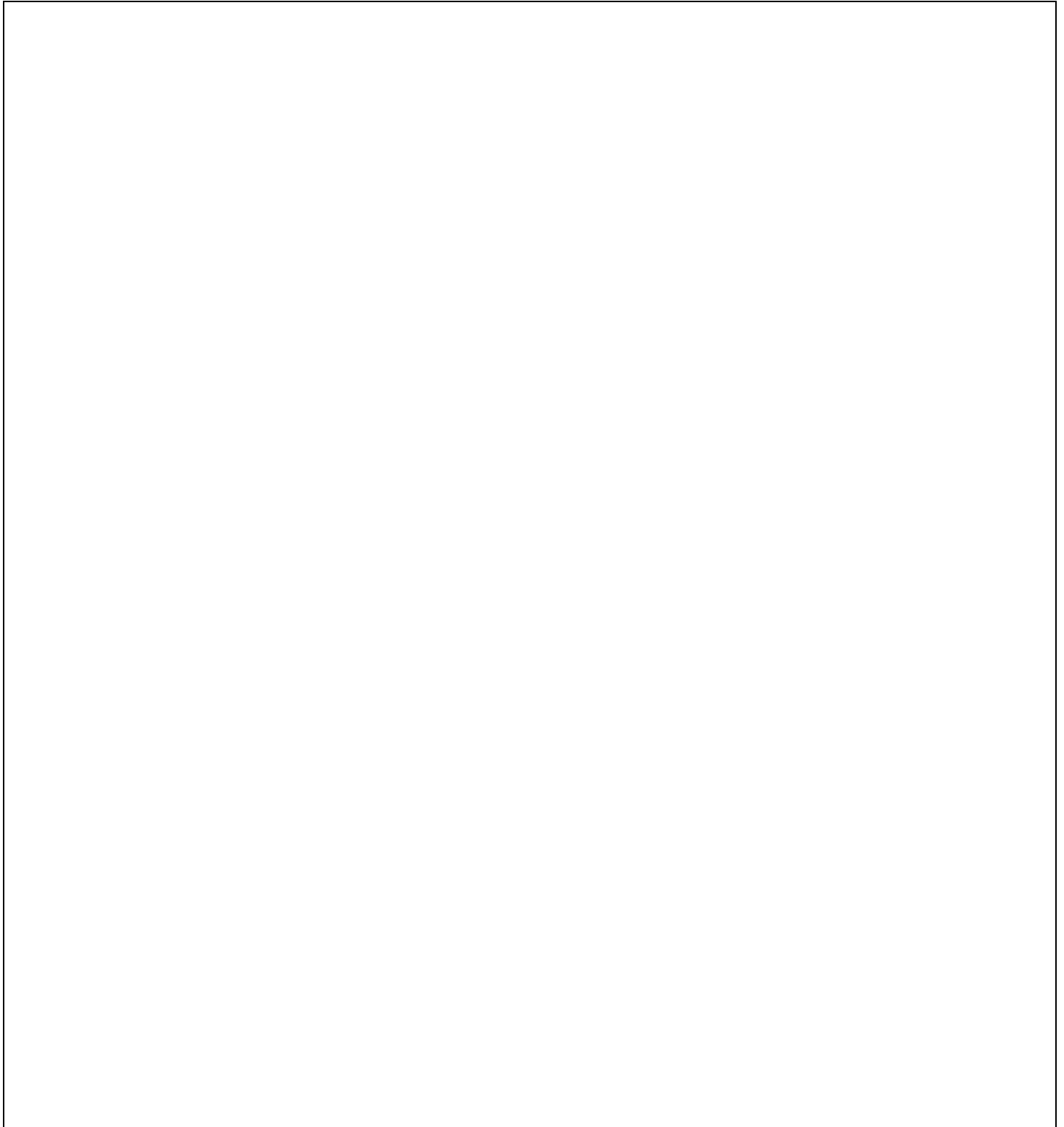
Merci d'y penser !



Plan de rangement d'un quai



Comment fonctionne la ronéo ?



Comment fonctionne le magnéscope ?

**FIGHE D'EVALUATION DU COLIS
MATERIEL et DOCUMENTATION de STAGE**

Action de formation :

Du : Au :

A :

1. Remarques su le matériel fourni (état, pertinence, contenants, contenus...) :

2. A votre avis, y a t-il eut du matériel inutile ? Lequel ?

3. A votre avis y a t-il eut du matériel manquant ? Lequel ?

4. Suggestions d'ordre général quant à l'organisation du matériel :

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

SIGNATAIRES :

Ce dossier a été réalisé par Franck HELLEBOID,
Responsable des secteurs Matériels & Documentation des CEMEA 92



Analyses – Etudes – Audits - Conseils

La pratique déontologique, nous a parfois amené à masquer les coordonnées de certaines personnes ou institutions.

Titre du document : MPPM (Maison permanente du pont du Metty).....

Date de réalisation :Juin 1994.....

Auteur(s) : Franck HELLEBOID.....

Résumé (contenu) :

Audit de fonctionnement de l'équipement :

- diagnostic à partir du fonctionnement observé sur place et des documents fournis,
- analyse & préconisations.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés sont réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle ils sont incorporées (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 & code pénal art. 425) des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

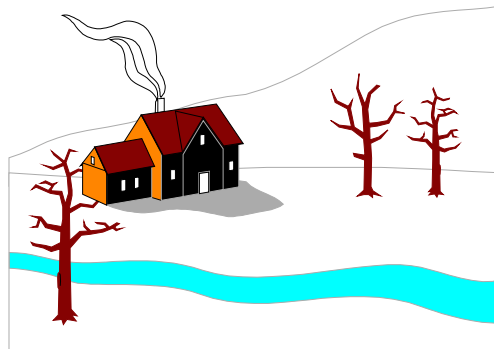
MPPM

Maison Permanente
de l'O.D.C.V.L,
au **Pont du Metty**

Centre International de Rencontres
Maison Familiale de Vacances
Etablissement agréé pour l'accueil
des centres de vacances et de loisirs,
des classes d'environnement
et des voyages scolaires éducatifs

21 route de la courbe
88 250 LA BRESSE

tél. : 29 25 43 20
Fax : 29 25 66 61



Avant-Projet

à l'attention de MME Nicole AUPTEL,
présidente de l'ODCVL,
20-24 rue des bons enfants
88 000 EPINAL

SOMMAIRE

Quelques constats & analyses

Annexes :

Annexe 1,
Comparatif des cumuls nuitées 92-93-94

Annexe 2,
Fréquentation

Annexe 3,
Compte de résultat 1993

Annexe 4,
Tarifs

Quelques propositions & pistes d'action

Annexes :

Annexe 1,
Plan détaillé des locaux

Annexe 2,
Première ébauche d'un organigramme-cible pour la MPPM

Annexe 3,
Première ébauche d'un plan d'entretien et d'équipement

QUELQUES CONTATS ET ANALYSES RELATIFS A LA MAISON

I. Le personnel :

La maison "tourne" avec un personnel très peu nombreux.

Actuellement, 3 permanents :

- Gilles, directeur,
- Claudine, économiste,
- François, cuisinier,

renforcés par 6 personnes intervenant ponctuellement :

- Annick,
- Odile, pour le ménage,
- Lilianne,
- Denise,
- Véronique,
- Valérie, pour le service et/ou le ménage,

complétés par un poste CES pour l'administration et l'accueil.

3 permanents participent aux services communs de l'ODCVL basés au Pont du Metty :

- lingerie,
- entretien matériel,
- entretien bâtiment.

Compte tenu du travail à accomplir, -importance des surfaces à entretenir, multiplicité des tâches, complexité de certaines tâches- le personnel me semble accomplir un travail important tant quantitativement que qualitativement (même si une meilleure organisation -toujours possible-, un meilleur niveau d'équipement -pour l'entretien notamment- seraient susceptibles d'améliorer encore la qualité).

II. La maison :

Ses avantages, ses atouts,

La maison est située dans un environnement riche, très exploitable sur le plan pédagogique.

Néanmoins, il existe dans la vallée, de nombreux équipements touristiques, du secteur commercial et du secteur social, qui semblent se livrer, de fait, une rude concurrence.

La maison possède un bon niveau d'équipements (piscine intérieure chauffée, tennis, gymnase...), mais celui-ci n'est pas exceptionnel et des maisons proches ont un niveau d'équipement supérieur ou comparable.

Ses inconvénients, ses limites,

La conception de la maison "date" un peu (absence d'unités séparées, au profit de secteurs fonctionnels mal délimités

-hébergement, restauration, lieux d'activités-) ne facilitant pas, ni l'autonomie, ni la cohabitation des différents groupes accueillis.

La taille de la maison (trop de lits, trop de surface...) n'aide pas à lui conférer un caractère convivial et une dimension humaine ; rend son entretien difficile et coûteux (fluides, personnel...).

La maison qui date de 1976 a mal vieilli et souffre d'un déficit d'entretien (étanchéité du bati, revêtement des murs, des sols, électricité...)

Le mobilier est vieillissant, souvent peu adapté (disparate, non-démontable...), insuffisant dans certaines parties de la maison (rangements dans les chambres, banquettes dans les espaces de loisirs...)

III. le fonctionnement :

Au regard du comparatif des nuitées (annexe 1), il semble que la fréquentation de la maison soit en baisse constante depuis 1992 (ce qui est le cas d'une majorité d'équipement de ce type, dans le contexte actuel de crise économique et sociale, les vacances et les loisirs apparaissent comme moins prioritaires que jamais), et que cette baisse se confirme encore sur 1994.

La fréquentation annuelle se caractérise par trois périodes assez stables (cf annexe 2) :

- 1°) Une basse saison de 5 semaines (4eme trimestre),
- 2°) Une saison de 25 semaines (2,3,4eme trimestre),
- 3°) Une haute saison de 22 semaines (1,3eme trimestre).

Il est réalisé en basse saison de 0 à 93 nuitées/semaine,
soit moins de 14 personnes accueillies,

Il est réalisé en saison de 112 à 491 nuitées/semaine,
soit moins de 71 personnes accueillies,

Il est réalisé en haute saison de 523 à 1268 nuitées/semaine,
soit moins de 182 personnes accueillies.

La maison "tourne" donc à moins de la moitié de sa capacité pendant 58 % du temps et aux limites du "surbooking" pendant les 42 % restants du temps (en effet, la capacité "réelle" de la maison -pour un accueil qualitatif- n'est que de 157 lits, 43 lits ayant été introduits en sur-nombre dans les hébergements).

Les accueils réalisés sont :

- pour 36,4 % des classes,
 - pour 14 % des CVL,
 - pour 49,6 % des séjours familiaux ou de groupes
- en outre,
92,2 % des recettes sont des produits de nuitées.

Cette répartition devrait avoir une incidence sur le budget de la maison (cf. annexes 3&4).

toutefois, le comparatif des nuitées et du compte de résultat fait apparaître des recettes équivalentes quelque soit le type d'accueil réalisé (environ 210 francs par nuitée).

En conservant ce type de règles financières, la maison dont les charges de fonctionnement (y compris les frais de siège et frais communs) s'élèvent à 6 078 959 F, doit réaliser au moins 26 690 nuitées/an pour couvrir ses charges actuelles.

Ce qui est effectivement le cas en 1993 (26 836 nuitées)

MAIS,

- la maison requiert des moyens de fonctionnement plus importants (personnel, équipement, entretien)
- les différentes catégories de personnes accueillies ne le sont pas au même prix (qu'est ce qui explique le nivellement des recettes sur le compte de résultat de 1993 ?...)
- l'alternance sur l'année de périodes "creuses" et de "pointes" pose un réel problème dans la gestion des emplois (qui ne peut pas ne pas avoir d'incidences sur la qualité du service rendu).

QUELQUES PROPOSITIONS & PISTES D'ACTION

Préambule,

Équipement de tourisme social, la MPPM, n'est pas un équipement touristique comme les autres.

Il n'en a ni la vocation, ni les moyens.

Ses finalités sont de caractère social (droit aux vacances et aux loisirs) et éducatif (droit à l'éducation).

Ce qui n'exclut nullement une gestion rigoureuse au service de l'action sociale.

- Les charges doivent être maîtrisées (mais nous avons vu qu'elles sont pour la plupart incompressibles et que certaines ne sont pas assumées à hauteur des besoins -entretien, équipement, personnel...)

- Pour diminuer le poids relatif des charges, il reste donc à développer les produits, les économies toujours nécessaires, ne pouvant répondre aux besoins de l'équipement.

Des objectifs généraux :

- 1) Enrayer la chute de la fréquentation,
- 2) Favoriser la fréquentation en basse saison et en saison,
- 3) Définir de nouvelles activités compatibles avec la vocation sociale et éducative de la maison
- 4) rechercher les financements publics, sans lesquels le tourisme social, n'est rien d'autre qu'un tourisme au rabais qui ne peut avoir les moyens de ses ambitions.

Des objectifs opérationnels :

1,1) Intégrer des réseaux,
des mouvements (tels que l'ucrif, l'annuaire national du chèque vacances...)

1,2) Négocier et développer des conventions de partenariat,
avec des associations inter-CE,
avec des associations familiales,
avec des associations inter-CCAS,
avec des villes ou des associations d'élus.

1,3) Diversifier les publics accueillis
stages de formation,
séjours de transfert...

2,1) Négocier et développer des conventions pluriannuelles pour la réservation de créneaux en basse saison et en saison,

3,1) Définir les besoins locaux en accueil de résidents permanents,
Ex. : internat scolaire, centre de formation, maison de retraite, maison d'accueil spécialisée...

3,2) Définir les besoins locaux en services éducatifs, sociaux et/ou culturels,
Ex. : centre d'initiation à l'environnement, restauration scolaire, maison des associations...

4,1) Étudier avec la CAF les modalités d'un financement lié à la mise en place du quotient familial pour l'ensemble des prestations "enfance" et "famille" ; les modalités d'une aide au fonctionnement.

4,2) Étudier avec divers secteurs publics (tourisme, affaires sociales, collectivités territoriales...) les possibilités d'activités subventionnables et prioriser ces dernières.

4,3) Rechercher les possibilités de financement de postes et y avoir recours systématiquement

4,4) Rechercher les possibilités de financement de travaux et y avoir recours si besoin est.

Il me faut, pour finir, préciser que :

- cet avant-projet devra faire l'objet d'une réelle déclinaison en moyens et en échéancier, avec l'ODCVL d'une part, l'équipe de la maison d'autre part.
(ce travail demande du temps, il n'est pas réalisable dans la situation présente, avec les quelques éléments dont je dispose)
- dans le même temps, où il cherchera à accomplir sa mission de développement, le directeur-gestionnaire devra "assurer l'intendance", bâtir avec l'équipe un *projet de fonctionnement* cohérent avec le *projet de développement & le projet social*, ce qui suppose des moyens (du temps, du personnel, du matériel -informatique par exemple-...).
- Il me semble que l'office devra préciser son projet pour la MPPM et en particulier, les moyens matériels, financiers, humains qu'il souhaite y consacrer.
- Pour ma part, il me paraît honnête de dire que s'il y a des choses à tenter, beaucoup sont des "paris sur l'avenir" et que personne n'est capable, à court terme, d'assurer à la MPPM, par quelque action que ce soit, les 35000 nuitées/an* évoquées lors de notre entretien.

*à supposer qu'il faille réellement atteindre ce niveau de production pour permettre à la maison de fonctionner correctement, cela revient alors à accueillir 96 personnes chaque jour de l'année, dans l'hypothèse d'une fréquentation régulière.